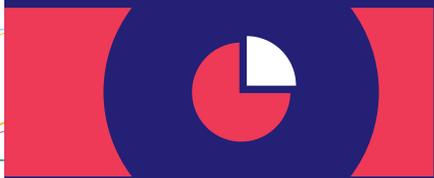


PANORAMA



05

SEPTEMBRE 2018

**Santé et Action sociale,
secteurs phares en
Provence - Alpes - Côte d'Azur**
*État des lieux emploi-formation
dans les six départements de la région*



L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

D E S S A V O I R S P O U R L ' A C T I O N



ÉDITO

Depuis 2006, l'ORM porte une mission d'observation du secteur sanitaire et social (SASO). Mise en place lors de la préparation du schéma régional des formations sanitaires et sociales 2008-2012 et institutionnalisée dans le cadre de ce schéma, elle produit des connaissances afin d'outiller au mieux le service formations sanitaires et sociales de la direction de l'emploi, de la formation et de l'apprentissage (DEFA) du Conseil régional.

L'un des trois axes stratégiques du nouveau schéma régional des formations sanitaires et du travail social (SRFST) 2017-2021 est de « définir la carte de l'offre de formation dans une logique de réponse aux besoins en emploi des entreprises et des territoires ». Cela passe par une adaptation en continu des quotas à ces besoins, par le renforcement des outils d'observation et l'actualisation permanente des données.

Ce *Panorama*, comme celui de l'an dernier qui était consacré au niveau régional, rassemble les dernières données statistiques disponibles sur les secteurs Santé et Action sociale, croisées à un niveau infrarégional, celui du département. Son objectif est de répondre aux besoins d'observation de la DEFA, d'alimenter la réflexion sur les enjeux qui traversent ces secteurs emblématiques de la région, en les contextualisant géographiquement. Il s'agit ainsi de mieux donner à voir les dynamiques et synergies qui sont mises en œuvre et qui ne peuvent être appréhendées seules au niveau régional.

Ce *Panorama*, comme l'ensemble des publications de l'Observatoire régional des métiers, est téléchargeable sur le site Internet : www.orm-paca.org.

Directeur de publication

Philippe Cottet

Réalisation

Anne-Sophie Dumortier
(cheffe de projet)
Coralie Cogoluegnes

Conception graphique, PAO

Anna Chaldjian
Gaël Martinez

SOMMAIRE

01. ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04)	4
02. HAUTES-ALPES (05)	10
03. ALPES-MARITIMES (06)	16
04. BOUCHES-DU-RHÔNE (13)	24
05. VAR (83)	32
06. VAUCLUSE (84)	40

01

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



L'ESSENTIEL

- Ce département à faible densité de population enregistre une part importante de personnes âgées de 75 ans et plus. La faible présence des personnes sans qualification est aussi une des caractéristiques sociologiques du département.
- Le taux d'actifs en emploi est plus faible que celui observé au niveau régional. Avec les Hautes-Alpes, c'est le département où la part des travailleurs non salariés est la plus importante.
- Bien que le taux de chômage soit légèrement plus élevé que la moyenne régionale, peu de personnes sont couvertes par le revenu de solidarité active (RSA). L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) touche aussi moins de bénéficiaires. En revanche, la part d'allocataires pour adultes handicapés (AAH) est l'une des plus élevées de la région (avec celle des Alpes-Maritimes).

- La démographie des professionnels du secteur de la Santé montre une plus faible densité par habitant de la plupart des professionnels comparativement à celles enregistrées régionalement.
- Dans les Alpes-de-Haute-Provence, 8 500 salariés travaillent dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale (hors *médecins, dentistes, pharmaciens*). Depuis 2009, ces effectifs de salariés ont globalement progressé plus rapidement dans le département qu'en région (15 % contre 7 % en région). Ce n'est toutefois pas le cas des effectifs pour le métier *d'infirmiers en soins généraux* qui sont ici sous-représentés dans le secteur de la Santé. Pour le secteur de l'Action sociale, les effectifs *d'éducateurs spécialisés* ont nettement augmenté, comblant ainsi les besoins croissants des employeurs enregistrés ces dernières années.
- La moitié des emplois salariés se concentre de manière plus forte qu'en région sur trois métiers

peu qualifiés : les *agents de services hospitaliers*, les *aides à domicile* et les *aides-soignants*.

- Les besoins en recrutement des *infirmiers* ont plus que doublé depuis 2014. En 2018 les employeurs du secteur de la Santé soulignent de grandes difficultés de recrutement pour l'embauche *d'infirmiers* et *d'aides-soignants*. Dans le secteur de l'Action sociale, le pic des besoins en recrutement de 2015 est suivi d'une baisse des intentions d'embauche.
- Six formations sont dispensées dans le département, rassemblant près de 300 formés (toutes années de formation confondues). À l'exception de la formation *d'infirmier*, il s'agit de formations de niveau V. Les futurs professionnels des métiers de la Santé et de l'Action sociale ne peuvent pas toujours se former localement. Pour ce faire, ils doivent se déplacer dans les centres de formation du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, voire dans les départements voisins des autres régions.
- La sélection à l'entrée en formation est généralement limitée. Les interruptions en cours de formation sont plutôt faibles et les taux de réussite sont très bons.

1. LE CONTEXTE GÉNÉRAL DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

DÉMOGRAPHIE

POPULATION



DENSITÉ



INDICE DE VIEILLISSEMENT*



LES MOINS DE 20 ANS



LES 75 ANS ET PLUS



POPULATION SANS DIPLÔME



NAISSANCES

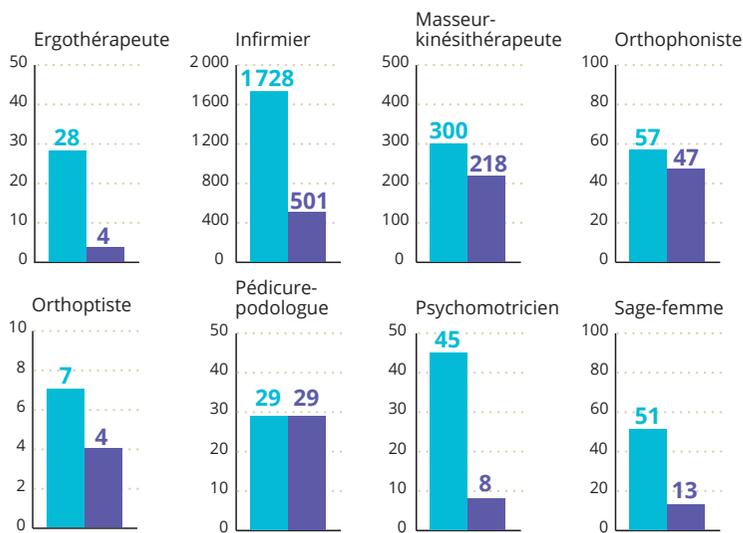


TAUX DE NATALITÉ



Source : Insee - RPLR 2012-2016, millésimé 2014 - Traitement Sirsé et ORM.
* Nbre de pers. de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

DÉMOGRAPHIE DES PROFESSIONNELLS



Source : Drees - Démographie des autres professions de santé (RPPS, Adeli), 2017 - Traitement ORM.
* Pour 100 000 habitants.

Département ayant la plus faible densité de population, avec une part importante de personnes âgées de 75 ans et plus (la plus forte de la région après les Alpes-Maritimes). Le taux de chômage est aussi plus élevé qu'en région et le taux d'actifs en emploi plus faible. Pour autant, peu de personnes sont couvertes par le RSA et par l'APA. Les professionnels de la Santé sont peu présents, à l'exception des *sages-femmes*.

	Densité* département	Densité* région
Ergothérapeute	17,3	13,5
Infirmier	1 069,4	1 199,0
Masseur-kinésithérapeute	184,1	184,6
Orthophoniste	35,3	47,9
Orthoptiste	4,3	9,0
Pédicure-podologue	17,9	24,4
Psychomotricien	27,8	17,4
Sage-femme	170,1	162,4

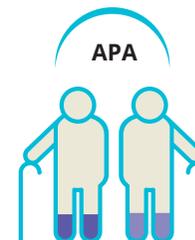
PAUVRETÉ - PRÉCARITÉ - EXCLUSION

Taux de population couverte par le RSA (total en %)



8 % dans le 04
9 % dans la région

Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 75 ans et plus (total en %)



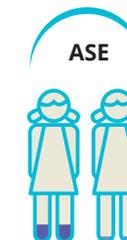
17,8 % dans le 04
18,6 % dans la région

Part des allocataires AAH dans la population des 20-64 ans (total en %)



3,4 % dans le 04
3,0 % dans la région

Nombre de places en établissements d'aide sociale à l'enfance pour 1 000 jeunes

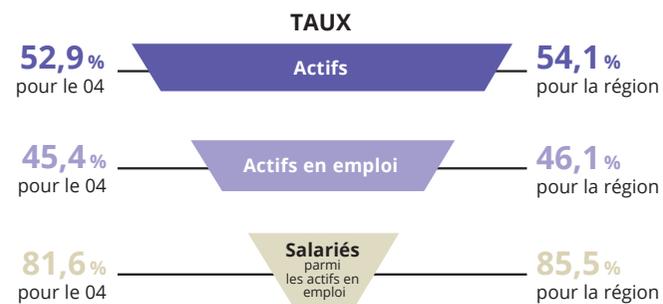


11,1 % dans le 04
3,0 % dans la région

Source : DRDJSCS - Panorama statistique Jeunesse Sports Cohésion sociale 2016.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Pour le 04 : **10,8 % TAUX DE CHÔMAGE** **10,4 %** pour la région



Source : Direccte - Synthèse conjoncturelle du département (avril 2018) et Chiffres-clés (2017).

2. L'EMPLOI

TABEAU 1 LE POIDS DES ÉTABLISSEMENTS DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE ET EN RÉGION

Établissements	Alpes-de-Haute-Provence	Région	Répartition
Santé	1 456	50 992	7 %
Social	243	5 244	1 %
Total SASO	1 699	56 236	8 %
Autres secteurs	19 250	534 658	92 %
Total tous secteurs	20 949	590 894	100 %

Source : Insee - CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif), effectifs au 31.12.2013 - Traitement ORM.

Les établissements de la Santé et de l'Action sociale représentent 7 % des établissements des Alpes-de-Haute-Provence (9 % en région, cf. tableau 1). Les données sur l'emploi ont été regroupées pour les départements 04, 05 et 84. Les établissements du secteur Santé et Action sociale concentrent 14 % de l'emploi total de ces trois départements (15 % en région).

TABEAU 2 LES PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2018 DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Métiers	Projets de recrutement	Difficultés à recruter	Emplois saisonniers
Aides-soignants	197	77 %	24 %
Éducateurs spécialisés	66	55 %	2 %
Infirmiers	96	93 %	6 %
Professionnels de l'Action sociale	< 5	45 %	0 %
Sages-femmes	< 5	0 %	0 %
Total tous projets du département	10 132	44 %	57 %

Source : Pôle emploi et Crédoc - Enquête besoins de main-d'œuvre (BMO) 2018 - Traitement ORM.

Les employeurs du secteur de la Santé voient leurs besoins en recrutement s'accroître depuis cinq ans (avec certaines variations d'une année à l'autre, cf. tableau 3). C'est encore plus le cas pour le département des Alpes-de-Haute-Provence. Les projets de recrutements se sont renforcés sur la période 2014-2018. En effet, les employeurs de la Santé ressentent de grandes difficultés à recruter des *aides-soignants* et surtout des *infirmiers*. Le nombre de recrutement pour le métier d'*infirmiers* a plus que doublé depuis 2014.

À l'inverse, les employeurs de l'Action sociale réduisent leurs projets d'embauche en 2018 après plusieurs années de croissance de l'emploi dans le secteur (cf. tableau 2). Cette forte réduction des embauches (voire quasi-absence pour les *professionnels de l'Action sociale*) dans le secteur n'est toutefois pas aussi marquée dans les autres départements de la région. Est-elle liée à la fin programmée des emplois aidés ?

Les DPAE montrent que les nouveaux contrats signés dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale (cf. tableau 4) sont plus rarement des CDI que dans les autres secteurs (comme au niveau régional).

TABLEAU 3 L'ÉVOLUTION DES PROJETS DE RECRUTEMENT SASO PAR MÉTIERS DE 2014 À 2018 DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Métiers	2018	2017	2016	2015	2014
Aides-soignants	197	162	172	133	126
Éducateurs spécialisés	66	88	61	54	42
Infirmiers	96	99	82	79	39
Professionnels de l'Action sociale	< 5	16	17	20	0
Sages-femmes	< 5	-	-	-	-

Source : Pôle emploi et Crédoc – Enquêtes besoins de main-d'œuvre (BMO) de 2014 à 2018 – Traitement ORM.

TABLEAU 4 LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

DPAE 2016 Alpes-de-Haute-Provence	Nombre de contrats	Dont CDI	Part des CDI
Santé (privé)	3 086	195	6 %
Santé (public)	188	5	3 %
Total Santé	3 274	200	6 %
Action sociale (privé)	5 733	386	7 %
Action sociale (public)	132	8	6 %
Total Action sociale	5 865	394	7 %
Total Santé et Action sociale	9 139	594	6 %
Total tous secteurs	40 189	4 552	11 %

Source : Urssaf PACA, Acoiss – Déclarations préalables à l'embauche 2016 – Traitement ORM.

Les emplois salariés dans les Alpes-de-Haute-Provence

Dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, plus de la moitié des emplois salariés se concentrent sur trois métiers qui exigent peu de qualifications : les *agents de services hospitaliers*, les *aides à domicile*, *aides ménagères* et les *aides-soignants* (cf. tableau 5). C'est 10 points de plus que la moyenne régionale. La part d'emplois salariés d'*infirmiers* est en revanche plus faible qu'ailleurs.

TABLEAU 5 LES EMPLOIS SALARIÉS DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE PAR MÉTIERS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

	Effectif total du département	Part des femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans et plus	Part des emplois stables	Part du temps complet	Évolution des effectifs du département 2009-2014	Évolution des effectifs de la région 2009-2014
Agents de services hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	1 344	90 %	18 %	27 %	25 %	67 %	+ 32 %	+ 2 %
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	1 560	95 %	9 %	38 %	75 %	8 %	+ 37 %	- 7 %
Aides médico-psychologiques	192	69 %	13 %	25 %	56 %	81 %	+ 33 %	- 6 %
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	1 548	94 %	10 %	27 %	25 %	74 %	+ 26 %	+ 18 %
Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	300	32 %	16 %	32 %	76 %	96 %	+ 4 %	+ 1 %
Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	600	98 %	6 %	38 %	86 %	16 %	+ 11 %	+ 20 %
Assistants de service social	120	80 %	0 %	30 %	90 %	70 %	+ 11 %	+ 35 %
Autres spécialistes de la rééducation (salariés)	168	86 %	14 %	50 %	36 %	57 %	+ 100 %	+ 32 %
Autres spécialistes de l'appareillage médical (salariés)	36	33 %	0 %	33 %	67 %	67 %	- 50 %	+ 11 %
Auxiliaires de puériculture	108	100 %	44 %	11 %	56 %	67 %	+ 80 %	+ 25 %
Cadres de l'intervention socio-éducative	84	86 %	0 %	14 %	86 %	86 %	0 %	+ 5 %
Cadres infirmiers et assimilés	84	71 %	0 %	43 %	14 %	86 %	- 36 %	- 16 %
Conseillers en économie sociale et familiale	48	100 %	25 %	0 %	75 %	50 %	+ 33 %	+ 19 %
Éducateurs de jeunes enfants	24	100 %	0 %	0 %	0 %	100 %	- 50 %	+ 23 %
Éducateurs spécialisés	480	80 %	3 %	23 %	48 %	63 %	+ 54 %	+ 1 %
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	48	25 %	0 %	75 %	100 %	100 %	+ 100 %	+ 49 %
Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)	120	50 %	0 %	50 %	40 %	70 %	+ 67 %	+ 23 %
Infirmiers en soins généraux, salariés	936	90 %	4 %	28 %	22 %	64 %	+ 5 %	+ 10 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (salariés)	36	100 %	33 %	33 %	33 %	67 %	0 %	+ 39 %
Moniteurs éducateurs	156	62 %	15 %	31 %	54 %	69 %	- 7 %	- 21 %
Préparateurs en pharmacie	360	93 %	3 %	10 %	83 %	53 %	+ 58 %	+ 13 %
Puéricultrices	24	100 %	0 %	50 %	50 %	100 %	0 %	- 9 %
Sages-femmes (salariées)	24	100 %	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %	+ 9 %
Techniciens médicaux	84	71 %	0 %	29 %	57 %	43 %	- 46 %	+ 10 %
Total	8 484	87 %	10 %	30 %	48 %	55 %	+ 15 %	+ 7 %

Source : Insee - DADS 2014, fichier salariés - Traitement ORM.

Les effectifs départementaux des salariés des secteurs de la Santé et de l'Action sociale ont davantage progressé localement qu'en région, et de façon différenciée. Pour la Santé, les effectifs des *agents de services hospitaliers*, les *aides à domicile*, les *aides-soignants* ont fortement augmenté (proportionnellement) par rapport

aux effectifs régionaux. En revanche, les effectifs des *cadres infirmiers* se réduisent deux fois plus vite qu'en région.

On relève parmi les professions de l'Action sociale une forte progression des effectifs d'*éducateurs spécialisés*, contrairement à ceux des *éducateurs de jeunes enfants*.

3. LES EFFECTIFS EN FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ EN 2016

TABLEAU 6 LES FORMATIONS DE LA SANTÉ DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

	Effectifs toutes années de formation confondues	Effectifs d'apprentis	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil ou aux quotas en 1 ^{re} année ¹	Effectifs en 1 ^{re} année de formation en 2016	Part des femmes en 1 ^{re} année	Nombre de présentés en 2016	Nombre de reçus en 2016	Part des reçus sur le nombre de présentés	Part des interruptions (hors reports) sur les effectifs toutes années confondues	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*
Niveau V										
Aide-soignant	79	-	78	79	95 %	74	74	100 %	3 %	1,8
Ambulancier	44	-	40	44	27 %	40	37	93 %	2 %	1,3
Niveau II										
Infirmier diplômé d'État	155	-	50	51	90 %	54	51	94 %	3 %	1,8
Total Santé	278	-	168	174	76 %	168	162	96 %	3 %	1,8

¹ Source : Conseil régional – Année 2016 – Traitement ORM.

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2014 et 2016 – Traitement ORM.

* Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats. Ainsi, pour la formation d'aide-soignant, il y a 1,8 candidat pour une place en formation.

TABLEAU 7 LES FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

	Effectifs toutes années de formation confondues	Effectifs d'apprentis	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil ou aux quotas en 1 ^{re} année ¹	Effectifs en 1 ^{re} année de formation en 2016	Part des femmes en 1 ^{re} année	Nombre de présentés en 2016	Nombre de reçus en 2016	Part des reçus sur le nombre de présentés	Part des interruptions (hors reports) sur les effectifs toutes années confondues	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*
Niveau V										
Accompagnant éducatif et social ²	-	-	30	-	-	-	-	-	-	-
Aide médico-psychologique	12	-	-	12	75 %	12	12	100 %	0 %	1,5
Niveau IV										
Moniteur éducateur	16	-	15	5	56 %	0	0	-	-	-
Total Action sociale	28	-	45	17	64 %	12	12	100 %	0 %	-

¹ Source : Conseil régional – Année 2016 – Traitement ORM.

² Nouveaux diplômés depuis septembre 2016. Regroupe les diplômés d'aide médico-psychologique et d'auxiliaire de vie sociale.

Source : Drees – Enquêtes Écoles et Élèves 2014 et 2016 – Traitement ORM.

* Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats. Ainsi, pour la formation d'aide médico-psychologique, il y a 1,5 candidat pour une place en formation.

Trois formations de la Santé (cf. tableau 6) et trois de l'Action sociale (cf. tableau 7) sont dispensées dans le département des Alpes-de-Haute-Provence de façon régulière, suivies par 300 personnes.

Côté Action sociale, alors que les emplois d'éducateurs spécialisés se sont développés dans le département et que les employeurs recherchent régulièrement des

candidats pour ce métier, les futurs professionnels doivent se déplacer dans les centres de formations des Bouches-du-Rhône ou du Vaucluse voire dans d'autres départements de régions limitrophes. Globalement, les taux de sélectivité sont les plus faibles comparés aux autres départements, attestant de la difficulté à attirer des candidats alors que les besoins en emploi existent.

02

HAUTES-ALPES

L'ESSENTIEL

- Ce département à faible densité de population enregistre néanmoins la troisième proportion de jeunes de moins de 20 ans la plus élevée en région.
- C'est le département où le nombre d'actifs en emploi est le plus élevé (+4 points par rapport à la moyenne régionale) ; une forte proportion d'entre eux ont le statut de non-salarié.
- C'est aussi le département où le taux de chômage et le taux de non-diplômés dans la population sont les plus faibles. Ces éléments peuvent en partie expliquer le très faible recours au RSA (6% contre 9% en région). En revanche, le nombre d'allocataires de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) est plus élevé dans les Hautes-Alpes que dans les autres départements de la région.



- La démographie des professionnels montre que les Hautes-Alpes sont plutôt bien dotées en professionnels de Santé mais une baisse sensible des effectifs est perceptible dans plusieurs métiers (les *agents de services hospitaliers*, les *cadres infirmiers*, les *infirmiers spécialisés*).
- Dans les Hautes-Alpes, 8 000 salariés travaillent dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale (hors *médecins*, *dentistes*, *pharmaciens*). L'emploi salarié a très peu progressé depuis 2009 (2% contre 7% en région). Les métiers de la Santé qui connaissent une progression conséquente de leurs effectifs sont les *aides-soignants* et les *auxiliaires de puériculture*. Dans l'Action sociale, les emplois de *cadres de l'intervention socio-éducative* et les *conseillers en économie sociale et familiale* se sont accrus depuis 2009, contrairement aux emplois d'*assistants de service social* et des *moniteurs éducateurs*.

- La moitié des emplois salariés se concentrent sur trois métiers : les *aides-soignants*, les *infirmiers en soins généraux* et les *agents de services hospitaliers*.
- Les projets de recrutement dans le secteur de la Santé ont progressé de façon continue depuis 2015 pour les *aides-soignants*. En revanche le nombre de projets de recrutement pour les *infirmiers* est à la baisse depuis 2014. Dans le secteur de l'Action sociale, les intentions d'embauche se multiplient principalement pour le métier d'*éducateurs spécialisés*.
- Six formations sont dispensées dans le département dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale. Elles rassemblent plus de 450 formés (toutes années de formation confondues).
- La sélection à l'entrée en formation est plutôt limitée, à l'exception de la formation pour le métier d'*auxiliaire de puériculture* où l'on compte cinq candidats pour une place de formation. Les taux de réussite sont très bons. On remarque toutefois la part d'interruptions très élevée dans la formation des *aides médico-psychologiques* (20%).

1. LE CONTEXTE GÉNÉRAL DES HAUTES-ALPES

DÉMOGRAPHIE

POPULATION



DENSITÉ



INDICE DE VIEILLISSEMENT*



LES MOINS DE 20 ANS



LES 75 ANS ET PLUS



POPULATION SANS DIPLÔME



NAISSANCES

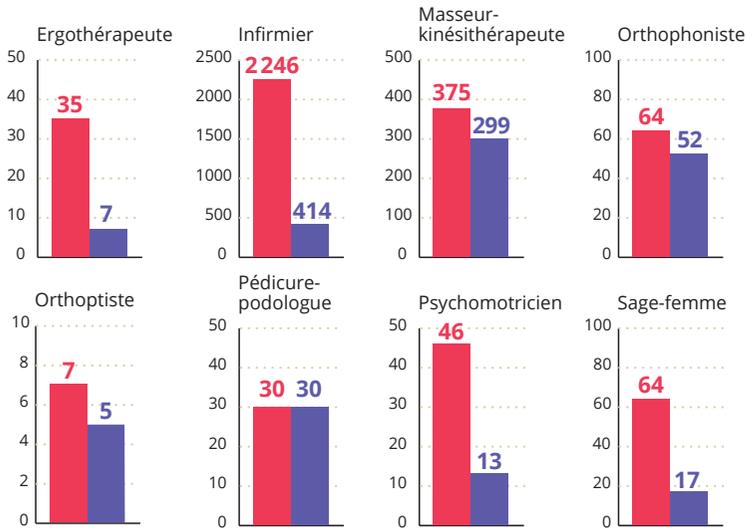


TAUX DE NATALITÉ



Source : Insee - RPLR 2012-2016, millésimé 2014 - Traitement Sirsé et ORM.
* Nbre de pers. de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

DÉMOGRAPHIE DES PROFESSIONNELLS

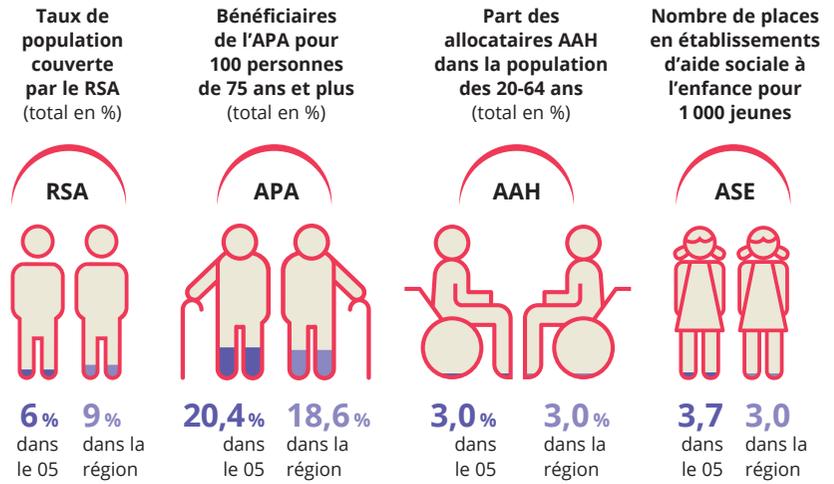


Source : Drees - Démographie des autres professions de santé (RPPS, Adeli), 2017 - Traitement ORM.
* Pour 100 000 habitants.

Département où la densité de population est très faible, mais la proportion de jeunes de moins de 20 ans élevée (troisième de la région). Le taux de chômage y est particulièrement bas. Les Hautes-Alpes possèdent les plus faibles parts de personnes non diplômées et de personnes couvertes par le RSA de la région. Les actifs en emploi ont moins souvent le statut de salarié. Le département est plutôt bien doté en professionnels de la Santé.

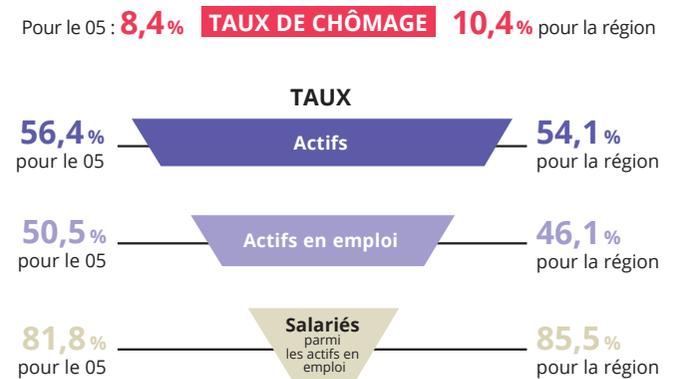
	Densité* département	Densité* région
Ergothérapeute	24,9	13,5
Infirmier	1 599,2	1 199,0
Masseur-kinésithérapeute	266,5	184,6
Orthophoniste	45,6	47,9
Orthoptiste	5,0	9,0
Pédicure-podologue	21,4	24,4
Psychomotricien	32,7	17,4
Sage-femme	234,3	162,4

PAUVRETÉ - PRÉCARITÉ - EXCLUSION



Source : DRDJSCS - Panorama statistique Jeunesse Sports Cohésion sociale 2016.

MARCHÉ DU TRAVAIL



Source : Direccte - Synthèse conjoncturelle du département (avril 2018) et Chiffres-clés (2017).

2. L'EMPLOI

TABEAU 1 LE POIDS DES ÉTABLISSEMENTS DANS LES HAUTES-ALPES ET EN RÉGION

Établissements	Hautes-Alpes	Région	Répartition
Santé	1 484	50 992	7 %
Social	190	5 244	1 %
Total SASO	1 674	56 236	7 %
Autres secteurs	21 155	534 658	93 %
Total tous secteurs	22 829	590 894	100 %

Source : Insee - CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif), effectifs au 31.12.2013 - Traitement ORM.

Les établissements de la Santé et de l'Action sociale représentent 7 % des établissements des Hautes-Alpes (9 % en région, cf. tableau 1). Ce poids est le plus faible de la région. Comme dans les autres départements, les établissements de l'Action sociale constituent une très faible part des établissements locaux.

Les données sur l'emploi ont été regroupées pour les départements 04, 05 et 84. Les établissements du secteur Santé et Action sociale concentrent 14 % de l'emploi total de ces trois départements (15 % en région).

TABEAU 2 LES PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2018 DANS LES HAUTES-ALPES

Métiers	Projets de recrutement	Difficultés à recruter	Emplois saisonniers
Aides-soignants	246	75 %	28 %
Éducateurs spécialisés	100	29 %	12 %
Infirmiers	86	25 %	7 %
Professionnels de l'Action sociale	12	79 %	16 %
Sages-femmes	7	0 %	0 %
Total tous projets du département	11 195	39 %	63 %

Source : Pôle emploi et Crédoc - Enquête besoins de main-d'œuvre (BMO) 2018 - Traitement ORM.

Dans le secteur de la Santé, les projets de recrutement évoluent différemment selon les métiers. Ils sont en perte de vitesse pour le métier d'infirmiers. À l'inverse, le nombre de projets d'embauche d'aides-soignants dépasse le niveau déjà élevé de 2014, ce qui peut expliquer que les employeurs ressentent de grandes difficultés de recrutement.

Dans le secteur de l'Action sociale, les besoins d'éducateurs spécialisés ont fortement augmenté sur un an et plus globalement, ils ont été multipliés par trois depuis 2014 sans que pour cela les employeurs aient des difficultés à recruter (cf. tableaux 2 et 3).

Dans les Hautes-Alpes, les nouvelles embauches sont quasi exclusivement des CDD. Seules 2 % d'entre elles concernent des CDI (cf. tableau 4). Les secteurs de la Santé et de l'Action sociale enregistrent jusqu'à 7 % de nouveaux contrats en CDI. Les déclarations préalables à l'embauche sont principalement portées dans l'Action sociale et dans les établissements privés (comme dans les autres départements de la région).

TABLEAU 3 L'ÉVOLUTION DES PROJETS DE RECRUTEMENT SASO PAR MÉTIERS DE 2014 À 2018 DES HAUTES-ALPES

Métiers	2018	2017	2016	2015	2014
Aides-soignants	246	136	132	121	229
Éducateurs spécialisés	100	48	113	51	34
Infirmiers	86	89	69	66	138
Professionnels de l'Action sociale	12	10	22	15	19
Sages-femmes	7	-	-	-	-

Source : Pôle emploi et Crédoc – Enquêtes besoins de main-d'œuvre (BMO) de 2014 à 2018 – Traitement ORM.

TABLEAU 4 LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

DPAE 2016 Hautes-Alpes	Nombre de contrats	Dont CDI	Part des CDI
Santé (privé)	3 110	221	7 %
Santé (public)	202	9	4 %
Total Santé	3 312	230	7 %
Action sociale (privé)	6 459	418	7 %
Action sociale (public)	500	15	3 %
Total Action sociale	6 959	433	6 %
Total Santé et Action sociale	10 271	663	6 %
Total tous secteurs	55 408	1 191	2 %

Source : Urssaf PACA, Acoiss – Déclarations préalables à l'embauche 2016 – Traitement ORM.

Les emplois salariés dans les Hautes-Alpes

Dans le secteur de la Santé, trois métiers concentrent près de la moitié des emplois salariés du département (cf. tableau 5). Ce sont les *aides-soignants* (18 %), les *infirmiers en soin généraux* (17 %) et les *agents de services hospitaliers* (14 %). Les *agents de services hospitaliers* du département ont vu leurs effectifs se réduire de 6 % alors que les effectifs régionaux ont progressé de 2 %.

Les effectifs d'*infirmiers en soin généraux* ont progressé dans une moindre mesure qu'au niveau régional (respectivement 8 % et 10 %) et sont aussi moins nombreux à avoir le statut de libéral.

Le personnel hospitalier semble être particulièrement touché par une réduction des effectifs : les *cadres infirmiers* et les *infirmiers spécialisés* ont connu une diminution drastique de leurs effectifs depuis 2009 (respectivement – 50 % et – 25 %). Seuls les *aides-soignants* ont des projections d'emplois florissantes : hausse des effectifs depuis 2009 et des projets d'embauche pour 2018 en forte croissance.

TABLEAU 5 LES EMPLOIS SALARIÉS DES HAUTES-ALPES PAR MÉTIERS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

	Effectif total du département	Part des femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans et plus	Part des emplois stables	Part du temps complet	Évolution des effectifs du département 2009-2014	Évolution des effectifs de la région 2009-2014
Agents de services hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	1 104	78 %	25 %	29 %	34 %	71 %	- 6 %	+ 2 %
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	864	99 %	4 %	46 %	75 %	21 %	- 6 %	- 7 %
Aides médico-psychologiques	348	83 %	7 %	48 %	66 %	72 %	+ 45 %	- 6 %
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	1 416	88 %	7 %	30 %	45 %	58 %	+ 19 %	+ 18 %
Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	228	47 %	16 %	11 %	58 %	63 %	+ 36 %	+ 1 %
Assistants maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	444	100 %	0 %	32 %	86 %	22 %	- 24 %	+ 20 %
Assistants de service social	48	100 %	0 %	50 %	75 %	75 %	- 20 %	+ 35 %
Autres spécialistes de la rééducation (salariés)	108	100 %	0 %	33 %	78 %	22 %	+ 13 %	+ 32 %
Autres spécialistes de l'appareillage médical (salariés)	36	33 %	33 %	0 %	100 %	100 %	+ 50 %	+ 11 %
Auxiliaires de puériculture	300	100 %	12 %	28 %	32 %	72 %	+ 108 %	+ 25 %
Cadres de l'intervention socio-éducative	204	59 %	0 %	35 %	82 %	76 %	+ 113 %	+ 5 %
Cadres infirmiers et assimilés	132	82 %	0 %	73 %	36 %	91 %	- 50 %	- 16 %
Conseillers en économie sociale et familiale	132	100 %	9 %	27 %	73 %	18 %	+ 450 %	+ 19 %
Éducateurs de jeunes enfants	60	100 %	0 %	40 %	40 %	60 %	+ 25 %	+ 23 %
Éducateurs spécialisés	384	72 %	6 %	16 %	41 %	75 %	- 3 %	+ 1 %
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	48	0 %	0 %	100 %	100 %	100 %	- 43 %	+ 49 %
Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)	72	67 %	0 %	33 %	50 %	67 %	- 25 %	+ 23 %
Infirmiers en soins généraux, salariés	1 332	83 %	9 %	31 %	36 %	56 %	+ 8 %	+ 10 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (salariés)	96	63 %	0 %	50 %	75 %	38 %	0 %	+ 39 %
Moniteurs éducateurs	108	78 %	22 %	11 %	89 %	78 %	- 40 %	- 21 %
Opticiens lunetiers et audioprothésistes (salariés)	24	50 %	50 %	0 %	50 %	100 %	0 %	- 3 %
Préparateurs en pharmacie	204	100 %	6 %	18 %	65 %	59 %	- 45 %	+ 13 %
Puéricultrices	36	100 %	0 %	33 %	33 %	67 %	- 40 %	- 9 %
Sages-femmes (salariées)	24	100 %	50 %	0 %	0 %	100 %	- 33 %	+ 9 %
Techniciens médicaux	228	95 %	0 %	32 %	53 %	32 %	+ 36 %	+ 10 %
Total	7 980	85 %	9 %	32 %	52 %	55 %	+ 2 %	+ 7 %

Source : Insee - DADS 2014, fichier salariés - Traitement ORM.

Les *assistantes maternelles* voient aussi leurs effectifs se réduire sensiblement (perte d'un quart des emplois salariés) alors que les effectifs d'*auxiliaires de puériculture* ont doublé durant la même période. Ces emplois permettent l'accueil de nombreux enfants du département.

Du côté de l'Action sociale, l'emploi salarié des *cadres de l'intervention socio-éducative* et des *conseillers en économie sociale et familiale* s'est nettement accru dans les Hautes-Alpes, contrairement à celui des *assistants de service social* et des *moniteurs éducateurs*.

3. LES EFFECTIFS EN FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ EN 2016

TABLEAU 6 LES FORMATIONS DE LA SANTÉ DANS LES HAUTES-ALPES

	Effectifs toutes années de formation confondues	Effectifs d'apprentis	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil ou aux quotas en 1 ^{re} année ¹	Effectifs en 1 ^{re} année de formation en 2016	Part des femmes en 1 ^{re} année	Nombre de présentés en 2016	Nombre de reçus en 2016	Part des reçus sur le nombre de présentés	Part des interruptions (hors reports) sur les effectifs toutes années confondues	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*
Niveau V										
Aide-soignant	108	-	102	108	88 %	101	94	93 %	3 %	1,8
Auxiliaire de puériculture	46	-	45	46	96 %	47	41	87 %	4 %	4,7
Niveau II										
Infirmier diplômé d'État	258	-	83	85	87 %	78	74	95 %	1 %	1,6
Total Santé	412	0	230	239	89 %	226	209	92 %	2 %	2,0

¹ Source : Conseil régional – Année 2016 – Traitement ORM.

Source : Drees – Enquêtes Écoles 2014 et 2016 – Traitement ORM.

* Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats. Ainsi, pour la formation d'aide-soignant, il y a 1,8 candidats pour une place en formation.

TABLEAU 7 LES FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE DANS LES HAUTES-ALPES

	Effectifs toutes années de formation confondues	Effectifs d'apprentis	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil ou aux quotas en 1 ^{re} année ¹	Effectifs en 1 ^{re} année de formation en 2016	Part des femmes en 1 ^{re} année	Nombre de présentés en 2016	Nombre de reçus en 2016	Part des reçus sur le nombre de présentés	Part des interruptions (hors reports) sur les effectifs toutes années confondues	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*
Niveau V										
Accompagnant éducatif et social ²	-	-	50	-	-	-	-	-	-	-
Aide médico-psychologique	44	-	-	44	86 %	45	44	98 %	20 %	2,3
Auxiliaire de vie sociale	0	-	-	0	-	17	17	100 %	0 %	-
Total Action sociale	44	-	50	44	86 %	62	61	98 %	15 %	-

¹ Source : Conseil régional – Année 2016 – Traitement ORM.

² Nouveaux diplômés depuis septembre 2016. Regroupe les diplômés d'aide médico-psychologique et d'auxiliaire de vie sociale.

Source : Drees – Enquêtes Écoles et Élèves 2014 et 2016 – Traitement ORM.

* Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats. Ainsi, pour la formation d'aide médico-psychologique, il y a 2,3 candidats pour une place en formation.

Six formations sont dispensées dans le département dans le domaine de la Santé et de l'Action sociale (trois en Santé, cf. tableau 6 et trois en Action sociale, cf. tableau 7). Elles rassemblent environ 450 formés. Les formations d'aides soignants et d'auxiliaire de puériculture sont les bienvenues dans le département car ces métiers sont recherchés localement. En effet, les recruteurs ressentent d'importantes difficultés d'embauches pour le métier d'aides-soignants (75 % des recrutements sont jugés dif-

ficiles). La sélectivité à l'entrée en formation est plutôt faible sauf pour les formations préparant au métier d'auxiliaire de puériculture où l'on compte cinq candidats pour une place en formation. La part d'interruptions est très élevée dans l'Action sociale, dont 20 % pour la formation des aides médico-psychologiques.

Pour la Santé et pour l'Action sociale, les taux de réussite aux examens sont généralement très bons.

03

ALPES-MARITIMES

L'ESSENTIEL

- Les Alpes-Maritimes enregistrent la seconde densité de population de la région, néanmoins elle est bien plus faible que celle des Bouches-du-Rhône. Ce département a la particularité d'avoir une part très élevée d'habitants âgés de 75 ans et plus.
- Le taux d'actifs en emploi y est plus élevé qu'en région avec une part plus importante de professionnels non salariés.
- Le taux de chômage du département est en revanche plus faible. La part de la population couverte par le RSA est de fait très réduite. De même, le nombre de bénéficiaires de l'allocation pour personnes âgées (APA) est légèrement en dessous de la moyenne régionale malgré la présence de nombreux seniors.



- La démographie des professionnels montre des effectifs importants de professionnels de la Santé et la présence de tous les corps de métiers. La densité des *infirmiers*, *sages-femmes*, *aides-soignants* demeure légèrement en dessous de la densité régionale, malgré une croissance des effectifs salariés plus élevée qu'en région.
- Dans les Alpes-Maritimes, 44 300 salariés exercent une activité dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale (hors *médecins*, *dentistes*, *pharmaciens*). Depuis 2009, les effectifs de salariés de ces secteurs ont moins progressé qu'en région (5 % contre 7 %). La plupart des métiers de la Santé ont vu leurs effectifs s'accroître (sauf les *agents hospitaliers*, les *cadres infirmiers* et les *ambulanciers*). En revanche, les effectifs de l'Action sociale se sont réduits. On constate ainsi une forte baisse dans le métier d'*aides à domicile*, *aides ménagères* (deux fois plus élevée qu'en région) alors que la population

des 75 ans et plus est importante et en hausse dans les Alpes-Maritimes.

- Trois métiers concentrent près de la moitié des effectifs salariés : les *aides à domicile* (18 %), les *aides-soignants* (17 %) et les *agents de services hospitaliers* (13 %).
- Les besoins de recrutement d'*aides-soignants* ont quasiment doublé ces deux dernières années (avec très peu de contrats saisonniers). Les employeurs ressentent d'ailleurs des difficultés de recrutement plus intenses.
- Neuf formations de la Santé et treize de l'Action sociale sont dispensées dans les Alpes-Maritimes, rassemblant plus de 4 000 formés (toutes années de formation confondues). L'absence de formations préparant à un diplôme de la Santé de niveau III (bac+2) est à souligner. De même, toutes les formations de niveau II ne sont pas dispensées dans le département.
- La sélectivité à l'entrée apparaît limitée dans la plupart des formations sauf celles des *sages-femmes* et des *auxiliaires de puériculture*. La part des reçus par rapport aux examens est plus faible qu'en région, notamment pour les examens des diplômes d'*aides-soignants* et d'*infirmiers*, quelle que soit la spécialité.

1. LE CONTEXTE GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES

DÉMOGRAPHIE

POPULATION



DENSITÉ



INDICE DE VIEILLISSEMENT*



LES MOINS DE 20 ANS



LES 75 ANS ET PLUS



POPULATION SANS DIPLÔME



NAISSANCES



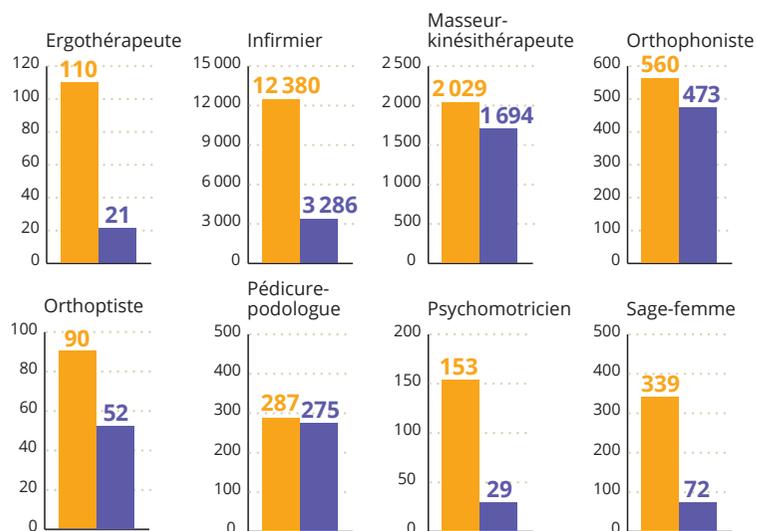
TAUX DE NATALITÉ



Source : Insee - RPLR 2012-2016, millésimé 2014 - Traitement Sirsé et ORM.

* Nbre de pers. de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

DÉMOGRAPHIE DES PROFESSIONNELLS



Source : Drees - Démographie des autres professions de santé (RPPS, Adeli), 2017 - Traitement ORM.

* Pour 100 000 habitants.

Deuxième densité de population de la région mais bien plus faible que celle des Bouches-du-Rhône. La part des 75 ans et plus est très élevée. Le taux d'actifs en emploi est plus fort et le taux de chômage plus faible qu'en région. Tous les indices de pauvreté et précarité sont aussi en dessous de la moyenne régionale. La densité des professionnels de la Santé est faible.

	Densité* département	Densité* région
Ergothérapeute	10,1	13,5
Infirmier	1 142,2	1 199,0
Masseur-kinésithérapeute	187,6	184,6
Orthophoniste	51,7	47,9
Orthoptiste	8,3	9,0
Pédicure-podologue	26,5	24,4
Psychomotricien	14,1	17,4
Sage-femme	149,8	162,4

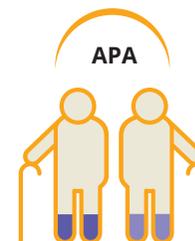
PAUVRETÉ - PRÉCARITÉ - EXCLUSION

Taux de population couverte par le RSA (total en %)



6 % dans le 06
9 % dans la région

Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 75 ans et plus (total en %)



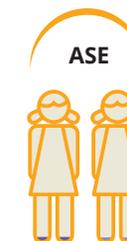
18,4 % dans le 06
18,6 % dans la région

Part des allocataires AAH dans la population des 20-64 ans (total en %)



3,5 % dans le 06
3,0 % dans la région

Nombre de places en établissements d'aide sociale à l'enfance pour 1 000 jeunes

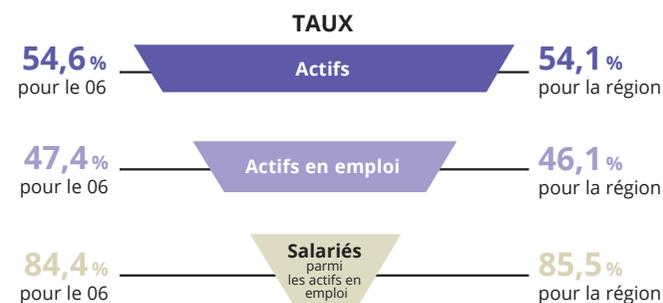


3,3 dans le 06
3,0 dans la région

Source : DRDJSCS - Panorama statistique Jeunesse Sports Cohésion sociale 2016.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Pour le 06 : **9,6 %** TAUX DE CHÔMAGE **10,4 %** pour la région



Source : Direccte - Synthèse conjoncturelle du département (avril 2018) et Chiffres-clés (2017).

2. L'EMPLOI

**TABLEAU 1 LE POIDS DES ÉTABLISSEMENTS
DANS LES ALPES-MARITIMES ET EN RÉGION**

Établissements	Alpes-Maritimes	Région	Répartition
Santé	11 595	50 992	8 %
Social	1 221	5 244	1 %
Total SASO	12 816	56 236	8 %
Autres secteurs	139 164	534 658	92 %
Total tous secteurs	151 980	590 894	100 %

Source : Insee - CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif), effectifs au 31.12.2013 - Traitement ORM.

Les établissements de la Santé et de l'Action sociale représentent 8 % des établissements des Alpes-Maritimes (9 % en région, cf. tableau 1).

Les établissements de ces deux secteurs concentrent à eux deux 14 % des emplois du département, proportions similaires à celles du niveau régional.

**TABLEAU 2 LES PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2018
DANS LES ALPES-MARITIMES**

Métiers	Projets de recrutement	Difficultés à recruter	Emplois saisonniers
Aides-soignants	1 424	60 %	10 %
Éducateurs spécialisés	246	65 %	38 %
Infirmiers	680	47 %	5 %
Professionnels de l'Action sociale	120	69 %	2 %
Sages-femmes	13	0 %	8 %
Total tous projets du département	55 219	43 %	38 %

Source : Pôle emploi et Crédoc - Enquête besoins de main-d'œuvre (BMO) 2018 - Traitement ORM.

Depuis plusieurs années, les employeurs de la Santé recherchent activement des *aides-soignants* (cf. tableaux 2 et 3). Les projets de recrutement ont quasiment doublé en deux ans et seuls 10 % d'entre eux sont saisonniers. L'évolution du nombre de projets de recrutement est similaire pour les *infirmiers*.

Pour l'Action sociale, les besoins en recrutement de *professionnels de l'Action sociale* sont particulièrement marqués dans le département, qui se distingue à ce titre de la plupart des autres départements de la région. Ils ont été quasiment multipliés par quatre depuis 2014 et visent des emplois stables. Les recrutements d'*éducateurs spécialisés* sont aussi en hausse ces deux dernières années mais dans une moindre mesure.

**TABLEAU 3 L'ÉVOLUTION DES PROJETS DE RECRUTEMENT SASO
PAR MÉTIERS DE 2014 À 2018 DES ALPES-MARITIMES**

Métiers	2018	2017	2016	2015	2014
Aides-soignants	1 424	1 089	746	798	819
Éducateurs spécialisés	246	236	118	186	254
Infirmiers	680	381	413	324	301
Professionnels de l'Action sociale	120	90	66	49	33
Sages-femmes	13	-	-	-	-

Source : Pôle emploi et Crédoc – Enquêtes besoins de main-d'œuvre (BMO) de 2014 à 2018 – Traitement ORM.

**TABLEAU 4 LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE
DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE**

DPAE 2016 Alpes-Maritimes	Nombre de contrats	Dont CDI	Part des CDI
Santé (privé)	21 386	1 927	9 %
Santé (public)	2 267	501	22 %
Total Santé	23 653	2 428	10 %
Action sociale (privé)	51 951	5 145	10 %
Action sociale (public)	1 274	138	11 %
Total Action sociale	53 225	5 283	10 %
Total Santé et Action sociale	76 878	7 711	10 %
Total tous secteurs	562 784	84 421	15 %

Source : Urssaf PACA, Acof – Déclarations préalables à l'embauche 2016 – Traitement ORM.

De façon générale, les déclarations préalables à l'embauche dans les Alpes-Maritimes enregistrent une part plus élevée d'embauches en CDI que dans le reste de la région. C'est particulièrement le cas pour les embauches réalisées dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale. Le tableau 4 montre aussi que 22 % des contrats signés dans le secteur public de la Santé sont à durée indéterminée, soit 6 points de plus que la moyenne régionale.

TABEAU 5 LES EMPLOIS SALARIÉS DES ALPES-MARITIMES PAR MÉTIERS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

	Effectif total du département	Part des femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans et plus	Part des emplois stables	Part du temps complet	Évolution des effectifs du département 2009-2014	Évolution des effectifs de la région 2009-2014
Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)	36	33 %	0 %	67 %	67 %	100 %	- 79 %	- 59 %
Agents de services hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	5 844	82 %	22 %	29 %	49 %	75 %	+ 5 %	+ 2 %
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	7 752	95 %	6 %	47 %	79 %	21 %	- 14 %	- 7 %
Aides médico-psychologiques	828	86 %	10 %	25 %	77 %	84 %	- 28 %	- 6 %
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	6 468	88 %	11 %	30 %	43 %	82 %	+ 14 %	+ 18 %
Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	840	17 %	10 %	13 %	74 %	86 %	- 25 %	+ 1 %
Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	4 140	98 %	4 %	37 %	83 %	25 %	+ 43 %	+ 20 %
Assistants de service social	540	82 %	2 %	33 %	71 %	80 %	+ 45 %	+ 35 %
Autres spécialistes de la rééducation (salariés)	504	88 %	19 %	21 %	62 %	60 %	+ 56 %	+ 32 %
Autres spécialistes de l'appareillage médical (salariés)	372	45 %	13 %	29 %	84 %	81 %	+ 19 %	+ 11 %
Auxiliaires de puériculture	1 584	100 %	14 %	25 %	30 %	80 %	+ 22 %	+ 25 %
Cadres de l'intervention socio-éducative	444	73 %	3 %	41 %	73 %	84 %	- 24 %	+ 5 %
Cadres infirmiers et assimilés	876	84 %	0 %	73 %	37 %	86 %	0 %	- 16 %
Conseillers en économie sociale et familiale	120	100 %	0 %	0 %	100 %	90 %	- 41 %	+ 19 %
Éducateurs de jeunes enfants	348	97 %	3 %	24 %	21 %	72 %	0 %	+ 23 %
Éducateurs spécialisés	1 584	72 %	4 %	27 %	48 %	80 %	- 15 %	+ 1 %
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	228	42 %	0 %	47 %	84 %	95 %	- 17 %	+ 49 %
Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)	708	86 %	3 %	36 %	63 %	78 %	+ 40 %	+ 23 %
Infirmiers en soins généraux (salariés)	5 784	86 %	7 %	28 %	57 %	80 %	+ 23 %	+ 10 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (salariés)	444	73 %	16 %	27 %	84 %	68 %	+ 48 %	+ 39 %
Moniteurs éducateurs	432	81 %	19 %	22 %	64 %	86 %	- 42 %	- 21 %
Opticiens lunetiers et audioprothésistes (salariés)	168	36 %	14 %	14 %	86 %	100 %	- 22 %	- 3 %
Préparateurs en pharmacie	2 268	88 %	13 %	17 %	81 %	70 %	+ 26 %	+ 13 %
Puéricultrices	264	100 %	5 %	9 %	27 %	73 %	- 24 %	- 9 %
Sages-femmes (salariées)	264	100 %	0 %	36 %	18 %	73 %	- 29 %	+ 9 %
Techniciens médicaux	1 452	75 %	7 %	24 %	54 %	80 %	+ 20 %	+ 10 %
Total	44 292	86 %	10 %	32 %	61 %	64 %	+ 5 %	+ 7 %

Source : Insee - DADS 2014, fichier salariés - Traitement ORM.

Dans les Alpes-Maritimes, tous les corps de métiers sont représentés dans des proportions quasi identiques à celles observées en région (cf. tableau 5). Trois métiers concentrent près de la moitié des effectifs salariés : les *aides à domicile* (18 %), les *aides-soignants* (17 %) et les *agents de services hospitaliers* (13 %).

Dans le secteur de la Santé, les effectifs d'*infirmiers en soins généraux* et d'*infirmiers spécialisés* ont progressé plus rapidement qu'en région. Globalement la plupart des effectifs des professionnels hospitaliers ont augmenté plus nettement au niveau local qu'au niveau régional.

3. LES EFFECTIFS EN FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ EN 2016

Dans le département des Alpes-Maritimes, neuf formations sont dispensées dans le secteur de la Santé (cf. tableau 6), rassemblant près de 3 000 formés toutes années confondues, et 13 formations dans le secteur de l'Action sociale (un peu plus de 1 000 formés, cf. tableau 7). Toutefois, il n'existe aucune formation dans la Santé de niveau III (bac+2) comme celles de

Dans le secteur de l'Action sociale, on observe un phénomène inverse : plusieurs métiers évoluent avec des effectifs qui baissent de manière drastique (-15 % pour les *éducateurs spécialisés*, -42 % pour les *moniteurs éducateurs*, -24 % pour les *cadres de l'intervention socio-éducative*). Là encore, le manque de personnel peut entraîner des carences dans l'accompagnement des familles en difficulté sur le territoire. La part d'*aides à domicile* est bien en deçà de la moyenne régionale alors que le département accueille une proportion très élevée de personnes âgées de 75 ans et plus. La forte baisse des *aides à domicile*, *aides ménagères* (-14 % contre -7 % en région) pourrait poser des problèmes d'organisation en termes d'accompagnement des usagers.

pédicure-podologue, préparateur en pharmacie hospitalière, psychomotricien... Par ailleurs, on relève un faible taux de réussite aux examens d'*infirmiers* (quelle que soit la spécialité) et d'*aides-soignants* comparativement à l'ensemble des autres départements où les taux sont généralement supérieurs à 90 %.

TABLEAU 6 LES FORMATIONS DE LA SANTÉ DANS LES ALPES-MARITIMES

	Effectifs toutes années de formation confondues	Effectifs d'apprentis	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil ou aux quotas en 1 ^{re} année ¹	Effectifs en 1 ^{re} année de formation en 2016	Part des femmes en 1 ^{re} année	Nombre de présentés en 2016	Nombre de reçus en 2016	Part des reçus sur le nombre de présentés	Part des interruptions (hors reports) sur les effectifs toutes années confondues	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*
Niveau V										
Aide-soignant	604	20	530	604	88 %	588	508	86 %	4 %	2,2
Ambulancier	61	<5	50	61	23 %	56	50	89 %	0 %	2,3
Auxiliaire de puériculture	142	19	125	142	100 %	136	115	85 %	2 %	7,0
Niveau II										
Cadre de santé	38	-	60	38	82 %	41	39	95 %	0 %	1,5
Infirmier diplômé d'État	1 712	39	530	536	83 %	521	415	80 %	3 %	2,5
Infirmier en puériculture	36	-	30	36	97 %	27	20	74 %	3 %	2,6
Masseur-kinésithérapeute	173	< 5	50	62	58 %	64	60	94 %	1 %	1,0
Niveau I										
Infirmier anesthésiste	38	-	20	20	74 %	16	16	100 %	0 %	2,0
Sage-femme	121	-	30	30	95 %	25	22	88 %	1 %	13,0
Total Santé	2 925	81	1 425	1 529	82 %	1 474	1 245	84 %	3 %	2,7

¹ Source : Conseil régional – Année 2016 – Traitement ORM.

Source : Drees – Enquêtes Écoles et Élèves 2014 et 2016 – Traitement ORM.

* Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats. Ainsi, pour la formation d'aide-soignant, il y a 2,2 candidats pour une place en formation.

TABLEAU 7 LES FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE DANS LES ALPES-MARITIMES

	Effectifs toutes années de formation confondues	Effectifs d'apprentis	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil ou aux quotas en 1 ^{re} année ¹	Effectifs en 1 ^{re} année de formation en 2016	Part des femmes en 1 ^{re} année	Nombre de présentés en 2016	Nombre de reçus en 2016	Part des reçus sur le nombre de présentés	Part des interruptions (hors reports) sur les effectifs toutes années confondues	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*
Niveau V										
Accompagnant éducatif et social ²	68	-	90	68	84 %	0	0	0	1 %	1,1
Aide médico-psychologique	165	-	-	46	85 %	114	97	85 %	7 %	1,0
Assistant familial	30	-	-	30	91 %	< 5	< 5	0	7 %	-
Auxiliaire de vie sociale	23	-	-	23	83 %	48	33	69 %	61 %	1,9
Niveau IV										
Moniteur éducateur	103	32	57	52	69 %	63	57	90 %	15 %	2,5
Technicien de l'intervention sociale et familiale	32	-	20	19	79 %	15	15	100 %	19 %	1,1
Niveau III										
Assistant de service social	157	< 5	60	57	91 %	39	32	82 %	5 %	1,2
Conseiller en économie sociale familiale	25	< 5	-	25	100 %	26	16	62 %	0 %	1,6
Éducateur de jeunes enfants	131	15	40	45	93 %	36	33	92 %	2 %	1,3
Éducateur spécialisé	220	22	75	47	81 %	59	47	80 %	4 %	3,3
Niveau II										
Caferuis	43	-	10	26	81 %	28	21	75 %	12 %	1,0
Niveau I										
Diplôme d'État en ingénierie sociale	12	-	-	7	86 %	< 5	< 5	100 %	0 %	1,0
Cafdes	14	-	-	11	55 %	11	11	100 %	0 %	1,1
Total Action sociale	1 023	71	352	456	84 %	443	366	83 %	7 %	1,5

¹ Source : Conseil régional – Année 2016 – Traitement ORM.

² Nouveaux diplômés depuis septembre 2016. Regroupe les diplômés d'aide médico-psychologique et d'auxiliaire de vie sociale.

Source : Drees – Enquêtes Écoles et Élèves 2014 et 2016 – Traitement ORM.

* Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats. Ainsi, pour la formation d'aide médico-psychologique, il y a un candidat pour une place en formation.

04

BOUCHES-DU-RHÔNE

L'ESSENTIEL

- Le département des Bouches-du-Rhône concentre plus de 40 % de la population régionale. C'est le département le plus peuplé et le plus dynamique en termes de natalité. La part des personnes sans diplôme est similaire à celle observée en région.
- Parmi les actifs en emploi, on constate une part plus conséquente de salariés sur l'ensemble des secteurs du département.
- Les indicateurs du marché du travail montrent un taux de chômage élevé. C'est un département où se côtoient des habitants dans une situation de grande pauvreté et des personnes très aisées socialement. Tous les indices de pauvreté et de précarité sont supérieurs à la moyenne régionale.



- Les établissements des secteurs de la Santé et de l'Action sociale sont très présents sur le territoire, notamment ceux de la Santé. Tous les professionnels de Santé sont très bien représentés dans le département. Seule la densité des *sages-femmes* est en dessous de celle de la région.
- Dans les Bouches-du-Rhône, plus de 87 000 salariés travaillent dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale (hors *médecins, pharmaciens, dentistes*). Ces effectifs de salariés ont globalement progressé depuis 2009 au même rythme qu'en région. Les emplois *d'assistantes maternelles* et *d'auxiliaires de puériculture* subissent une croissance plus faible qu'en région alors que le département est le plus dynamique sur le plan de la natalité.
- Quatre métiers concentrent 56 % des emplois : les *aides à domicile* (15 %), les *infirmiers en soins*

généraux (15 %), les *aides-soignants* (14 %) et les *agents de services hospitaliers* (12 %).

- Globalement les intentions d'embauche dans le secteur de la Santé se maintiennent. Le secteur de l'Action sociale a fortement augmenté en termes d'effectifs en emploi, sans doute porté par les nombreuses embauches d'emplois d'avenir. L'année 2018 semble marquée par une chute des intentions d'embauche des *professionnels de l'Action sociale* (à lier à la fin des emplois aidés ?).
- En matière de formation, le département des Bouches-du-Rhône est central car toutes les formations de la Santé et de l'Action sociale y sont dispensées. Il accueille plus de 9 000 formés (toutes années de formation confondues). Les centres de formation accueillent aussi des stagiaires de départements voisins. Pour certaines formations de la Santé, la sélectivité à l'entrée peut être élevée. C'est le cas pour la préparation aux métiers de *sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes* ou encore de *psychomotriciens*.
- Les taux de réussite sont généralement bons. En revanche, les taux d'interruption dans les formations sociales sont particulièrement élevés dans le département.

1. LE CONTEXTE GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

DÉMOGRAPHIE

POPULATION



DENSITÉ



INDICE DE VIEILLISSEMENT*



LES MOINS DE 20 ANS



LES 75 ANS ET PLUS



POPULATION SANS DIPLÔME



NAISSANCES



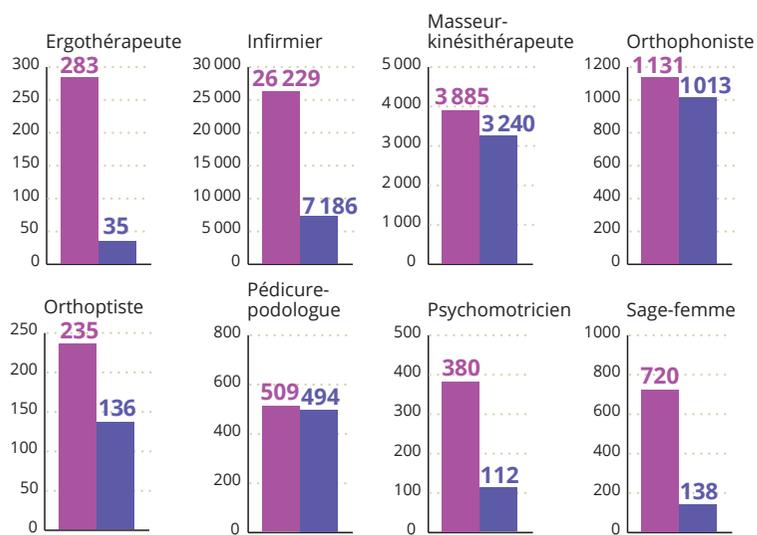
TAUX DE NATALITÉ



Source : Insee - RPLR 2012-2016, millésimé 2014 - Traitement Sirsé et ORM.

* Nbre de pers. de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

DÉMOGRAPHIE DES PROFESSIONNELLS



Source : Drees - Démographie des autres professions de santé (RPPS, Adeli), 2017 - Traitement ORM.

* Pour 100 000 habitants.

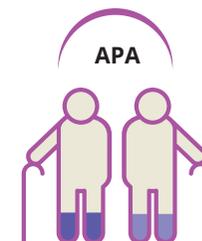
PAUVRETÉ - PRÉCARITÉ - EXCLUSION

Taux de population couverte par le RSA (total en %)



9 % dans la région

Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 75 ans et plus (total en %)



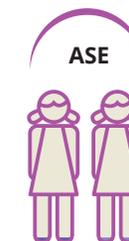
18,6 % dans la région

Part des allocataires AAH dans la population des 20-64 ans (total en %)



3,0 % dans la région

Nombre de places en établissements d'aide sociale à l'enfance pour 1 000 jeunes



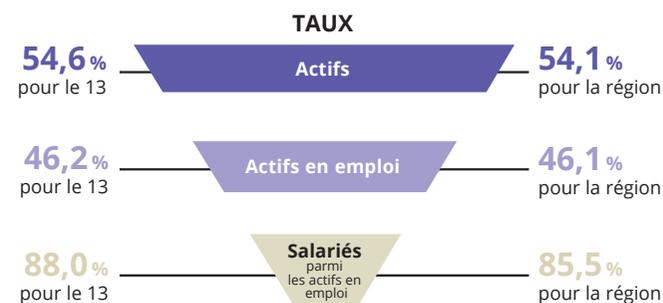
3,0 dans la région

Département à forte densité de population où la part des jeunes est la plus élevée avec celle du Vaucluse. Tous les indices de pauvreté et de précarité sont au-dessus de la moyenne régionale. Les indices du marché du travail ne sont pas positifs. La densité des professionnels de Santé est plus forte que la moyenne régionale (à l'exception de celle des *sages-femmes*).

Source : DRDJSCS - Panorama statistique Jeunesse Sports Cohésion sociale 2016.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Pour le 13 : **10,7 % TAUX DE CHÔMAGE** **10,4 %** pour la région



Source : Direccte - Synthèse conjoncturelle du département (avril 2018) et Chiffres-clés (2017).

	Densité* département	Densité* région
Ergothérapeute	14,0	13,5
Infirmier	1 295,0	1 199,0
Masseur-kinésithérapeute	193,5	184,6
Orthophoniste	55,8	47,9
Orthoptiste	11,6	9,0
Pédicure-podologue	25,1	24,4
Psychomotricien	18,8	17,4
Sage-femme	159,7	162,4

2. L'EMPLOI

**TABLEAU 1 LE POIDS DES ÉTABLISSEMENTS
DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE ET EN RÉGION**

Établissements	Bouches-du-Rhône	Région	Répartition
Santé	21 487	50 992	10 %
Social	1 897	5 244	1 %
Total SASO	23 384	56 236	11 %
Autres secteurs	183 986	534 658	89 %
Total tous secteurs	207 370	590 894	100 %

Source : Insee - CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif), effectifs au 31.12.2013 - Traitement ORM.

Les établissements de la Santé et de l'Action sociale représentent 11 % des établissements des Bouches-du-Rhône (9 % en région, cf. tableau 1). C'est le département le mieux doté en la matière.

Les établissements de ces deux secteurs concentrent chacun 15 % des emplois du département, proportions similaires à celles du niveau régional.

**TABLEAU 2 LES PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2018
DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE**

Métiers	Projets de recrutement	Difficultés à recruter	Emplois saisonniers
Aides-soignants	2 582	38 %	10 %
Éducateurs spécialisés	1 086	40 %	9 %
Infirmiers	1 280	28 %	5 %
Professionnels de l'Action sociale	216	57 %	12 %
Sages-femmes	41	0 %	0 %
Total tous projets du département	84 391	48 %	30 %

Source : Pôle emploi et Crédoc - Enquête besoins de main-d'œuvre (BMO) 2018 - Traitement ORM.

Dans le secteur de la Santé, les embauches d'aides-soignants ont globalement doublé depuis 2014 mais les projets de recrutement se sont surtout intensifiés depuis deux ans (cf. tableaux 2 et 3). Pour les infirmiers, les flux d'embauche se sont accélérés dès 2014.

Les besoins de main-d'œuvre se portent sur des emplois stables. Pour autant, les employeurs ne ressentent pas de difficultés à trouver la main-d'œuvre dont ils ont besoin sur ces deux métiers.

L'observation est très différente pour le secteur de l'Action sociale, où l'année 2018 est marquée par une chute des intentions de recrutement (divisées par deux depuis 2014). La disparition programmée des emplois aidés est sans doute une des premières raisons au frein à l'embauche car le département était en tête des embauches d'emplois d'avenir, à l'échelle régionale.

TABLEAU 3 L'ÉVOLUTION DES PROJETS DE RECRUTEMENT SASO PAR MÉTIERS DE 2014 À 2018 DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

Métiers	2018	2017	2016	2015	2014
Aides-soignants	2 582	2 213	1 719	1 915	1 334
Éducateurs spécialisés	1 086	1 141	864	720	559
Infirmiers	1 280	1 263	698	831	495
Professionnels de l'Action sociale	216	789	506	288	267
Sages-femmes	41	-	-	-	-

Source : Pôle emploi et Crédoc – Enquêtes besoins de main-d'œuvre (BMO) de 2014 à 2018 – Traitement ORM.

TABLEAU 4 LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

DPAE 2016 Bouches-du-Rhône	Nombre de contrats	Dont CDI	Part des CDI
Santé (privé)	71 875	2 952	4 %
Santé (public)	595	59	10 %
Total Santé	72 470	3 011	4 %
Action sociale (privé)	111 478	7 651	7 %
Action sociale (public)	3 244	146	5 %
Total Action sociale	114 722	7 797	7 %
Total Santé et Action sociale	187 192	10 808	6 %
Total tous secteurs	856 282	116 488	14 %

Source : Urssaf PACA, Acoiss – Déclarations préalables à l'embauche 2016 – Traitement ORM.

Les déclarations préalables à l'embauche des Bouches-du-Rhône montrent que les employeurs recrutent plus souvent en CDD que dans le reste de la région, notamment dans la Santé (cf. tableau 4). En effet, la part des CDI de droit privé dans le secteur privé de la Santé ne dépasse pas 4 % des nouveaux contrats et 10 % dans le secteur public. Ceci est bien en deçà des observations régionales (respectivement 5 % et 16 % en région).

TABLEAU 5 LES EMPLOIS SALARIÉS DES BOUCHES-DU-RHÔNE PAR MÉTIERS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

	Effectif total du département	Part des femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans et plus	Part des emplois stables	Part du temps complet	Évolution des effectifs du département 2009-2014	Évolution des effectifs de la région 2009-2014
Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)	132	64 %	0 %	36 %	9 %	73 %	- 66 %	- 59 %
Agents de services hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	10 920	85 %	18 %	30 %	44 %	65 %	+ 5 %	+ 2 %
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	13 104	96 %	8 %	41 %	73 %	14 %	- 3 %	- 7 %
Aides médico-psychologiques	2 136	84 %	13 %	21 %	70 %	76 %	- 6 %	- 6 %
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	12 192	87 %	12 %	27 %	44 %	75 %	+ 17 %	+ 18 %
Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	1 956	17 %	5 %	22 %	74 %	92 %	+ 3 %	+ 1 %
Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	8 208	98 %	5 %	34 %	91 %	28 %	+ 17 %	+ 20 %
Assistants de service social	1 548	90 %	10 %	28 %	60 %	74 %	+ 22 %	+ 35 %
Autres spécialistes de la rééducation (salariés)	840	94 %	13 %	33 %	59 %	51 %	+ 25 %	+ 32 %
Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)	612	47 %	16 %	16 %	84 %	84 %	+ 9 %	+ 11 %
Auxiliaires de puériculture	3 192	100 %	9 %	20 %	29 %	76 %	+ 16 %	+ 25 %
Cadres de l'intervention socio-éducative	1 488	60 %	2 %	48 %	73 %	81 %	+ 14 %	+ 5 %
Cadres infirmiers et assimilés	1 872	86 %	0 %	57 %	36 %	87 %	- 1 %	- 16 %
Conseillers en économie sociale et familiale	612	86 %	6 %	20 %	69 %	73 %	+ 21 %	+ 19 %
Éducateurs de jeunes enfants	756	97 %	14 %	22 %	33 %	76 %	+ 50 %	+ 23 %
Éducateurs spécialisés	3 192	80 %	5 %	21 %	45 %	84 %	- 6 %	+ 1 %
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	504	48 %	7 %	38 %	76 %	90 %	+ 100 %	+ 49 %
Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)	1 044	77 %	2 %	43 %	43 %	67 %	+ 16 %	+ 23 %
Infirmiers en soins généraux (salariés)	12 660	85 %	9 %	24 %	42 %	75 %	+ 12 %	+ 10 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (salariés)	528	64 %	18 %	25 %	64 %	66 %	+ 33 %	+ 39 %
Moniteurs éducateurs	1 368	63 %	18 %	18 %	54 %	91 %	+ 15 %	- 21 %
Opticiens lunetiers et audioprothésistes (salariés)	504	69 %	10 %	17 %	93 %	81 %	0 %	- 3 %
Préparateurs en pharmacie	3 504	92 %	10 %	21 %	80 %	75 %	+ 4 %	+ 13 %
Puéricultrices	696	98 %	2 %	26 %	5 %	64 %	+ 4 %	- 9 %
Sages-femmes (salariées)	600	94 %	20 %	22 %	34 %	74 %	0 %	+ 9 %
Techniciens médicaux	3 024	75 %	12 %	29 %	45 %	83 %	+ 5 %	+ 10 %
Total	87 192	86 %	10 %	30 %	56 %	61 %	+ 8 %	+ 7 %

Source : Insee - DADS 2014, fichier salariés - Traitement ORM.

Quatre métiers concentrent 56 % des emplois (cf. tableau 5) : les *aides à domicile* (15 %), les *infirmiers en soins généraux* (15 %), les *aides-soignants* (14 %) et les *agents de services hospitaliers* (12 %).

Dans le secteur de l'Action sociale, la plupart des effectifs des professionnels augmentent de manière plus significative qu'en région. Seuls les éducateurs spécialisés subissent une décroissance de l'emploi (- 6 %) plus sévère qu'au niveau régional. On constate aussi une croissance moins forte de l'emploi pour les *assistantes maternelles* (+ 17 % contre

+ 20 % en région) et pour les *auxiliaires de puériculture* (+ 16 % contre + 25 % en région) alors que les Bouches-du-Rhône se positionnent au premier rang de la région en termes de taux de natalité. De même, les effectifs d'*assistantes de service social* des Bouches-du-Rhône ont progressé moins vite (+ 22 % pour + 35 % en région).

Les effectifs des professionnels hospitaliers semblent aussi se maintenir voire s'accroître légèrement, contrairement à ce qui est observé dans les départements à faible densité de population.

3. LES EFFECTIFS EN FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ EN 2016

Le département des Bouches-du-Rhône est central en termes de formation de la Santé de la région (cf. tableau 6). Toutes les formations y sont dispensées et les effectifs y sont particulièrement croissants. Les formations rassemblent plus de 9 000 formés (7 000 en Santé). Elles accueillent des formés de départements moins bien dotés en matière de formation.

La sélectivité à l'entrée en formation peut devenir drastique ; c'est notamment le cas pour l'accès aux formations de *sages-femmes*, *masseurs-kinésithérapeutes* ou encore de *psychomotriciens*.

Les taux de réussite sont plutôt élevés excepté pour les *auxiliaires de puériculture*, beaucoup plus faible qu'ailleurs.

Dans l'Action sociale, toutes les formations sont dispensées dans le département (cf. tableau 7). Le taux de sélection à l'entrée est généralement plus faible que sur d'autres territoires et les taux d'interruption sont très élevés notamment pour les *aides médico-psychologiques* (un candidat sur cinq) et pour les *auxiliaires de vie sociale* (plus d'un candidat sur quatre).

TABLEAU 6 LES FORMATIONS DE LA SANTÉ DES BOUCHES-DU-RHÔNE

	Effectifs toutes années de formation confondues	Effectifs d'apprentis	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil ou aux quotas en 1 ^{re} année ¹	Effectifs en 1 ^{re} année de formation en 2016	Part des femmes en 1 ^{re} année	Nombre de présentés en 2016	Nombre de reçus en 2016	Part des reçus sur le nombre de présentés	Part des interruptions (hors reports) sur les effectifs toutes années confondues	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*
Niveau V										
Aide-soignant	1 209	31	983	1 209	88 %	1 012	928	92 %	7 %	2,1
Ambulancier	71	13	64	71	27 %	73	68	93 %	3 %	4,8
Auxiliaire de puériculture	378	37	280	378	98 %	357	274	77 %	9 %	2,7
Niveau III										
Manipulateur d'électro-radiologie médicale	75	-	50	22	82 %	42	39	93 %	1 %	-
Pédicure-podologue	110	-	30	42	74 %	31	26	84 %	0 %	3,7
Préparateur en pharmacie hospitalière	46	12	60	46	93 %	46	42	91 %	2 %	1,7
Psychomotricien	342	29	100	101	86 %	119	119	100 %	0 %	14,4
Niveau II										
Cadre de santé	123	-	175	123	85 %	114	112	98 %	1 %	1,7
Ergothérapeute	93	-	30	31	84 %	26	19	73 %	4 %	2,5
Infirmier diplômé d'État	3 834	50	1 215	1 243	77 %	1 253	1 191	95 %	2 %	3,2
Infirmier en puériculture	55	-	60	55	100 %	62	58	94 %	2 %	1,7
Infirmier de bloc opératoire	53	-	45	27	93 %	24	24	100 %	2 %	1,4
Masseur-kinésithérapeute	474	64	140	156	56 %	162	157	97 %	0 %	21,4
Niveau I										
Infirmier anesthésiste	66	-	32	33	67 %	28	28	100 %	0 %	2,2
Sage-femme	152	-	36	38	97 %	44	35	80 %	1 %	32,5
Total Santé	7 081	236	3 300	3 575	82 %	3 393	3 120	92 %	3 %	3,4

¹ Source : Conseil régional – Année 2016 – Traitement ORM.

Source : Drees – Enquêtes Écoles et Élèves 2014 et 2016 – Traitement ORM.

* Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats. Ainsi, pour la formation d'aide-soignant, il y a 2,1 candidats pour une place en formation.

TABLEAU 7 LES FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

	Effectifs toutes années de formation confondues	Effectifs d'apprentis	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil ou aux quotas en 1 ^{re} année ¹	Effectifs en 1 ^{re} année de formation en 2016	Part des femmes en 1 ^{re} année	Nombre de présentés en 2016	Nombre de reçus en 2016	Part des reçus sur le nombre de présentés	Part des interruptions (hors reports) sur les effectifs toutes années confondues	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*
Niveau V										
Accompagnant éducatif et social ²	44	-	190	44	89 %	0	0	0 %	0 %	1,5
Aide médico-psychologique	246	< 5	-	159	81 %	228	195	86 %	19 %	1,3
Assistant familial	111	-	-	68	82 %	20	17	85 %	4 %	-
Auxiliaire de vie sociale	33	-	-	33	97 %	122	92	75 %	27 %	1,0
Niveau IV										
Moniteur éducateur	260	81	70	129	70 %	142	127	89 %	1 %	3,4
Technicien de l'intervention sociale et familiale	40	-	20	20	85 %	10	7	70 %	5 %	1,7
Niveau III										
Assistant de service social	254	< 5	115	84	90 %	99	74	75 %	4 %	1,8
Conseiller en économie sociale familiale	73	10	-	73	99 %	67	48	72 %	7 %	1,5
Éducateur de jeunes enfants	186	42	50	61	97 %	50	47	94 %	4 %	3,3
Éducateur spécialisé	478	62	128	135	82 %	179	137	77 %	8 %	4,5
Éducateur technique spécialisé	32	-	10	7	57 %	10	8	80 %	3 %	1,4
Niveau II										
Caferuis	120	-	20	81	72 %	86	57	66 %	13 %	1,0
Médiateur familial	7	-	-	0	0 %	0	0	-	14 %	-
Niveau I										
Diplôme d'État en ingénierie sociale	48	-	-	32	72 %	10	10	100 %	2 %	1,0
Cafdes	35	-	-	16	56 %	18	10	56 %	14 %	1,0
Total Action sociale	1 967	198	603	942	82 %	1 041	829	80 %	7 %	2,3

¹ Source : Conseil régional – Année 2016 – Traitement ORM.

² Nouveaux diplômes depuis septembre 2016. Regroupe les diplômes d'aide médico-psychologique et d'auxiliaire de vie sociale.

Source : Drees – Enquêtes Écoles et Élèves 2014 et 2016 – Traitement ORM.

* Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats. Ainsi, pour la formation d'aide médico-psychologique, il y a 1,3 candidat pour une place en formation.

05

VAR

L'ESSENTIEL

- Le Var est le troisième département de la région en termes de densité de la population. Il se démarque des autres départements par une proportion des personnes de 75 ans et plus et un indice de vieillissement très élevés. La part de la population ayant recours aux prestations sociales (RSA ou de l'APA) est néanmoins plus faible que celle de la région malgré ces caractéristiques démographiques.
- Les taux d'actifs et d'actifs en emploi sont les plus faibles de la région (2 points de moins que la moyenne régionale). Parmi les actifs, la part des travailleurs non salariés est plus élevée.
- Le taux de chômage est inférieur à la moyenne régionale. La part de personnes non diplômées est proche de celle observée en région.



- La démographie des professionnels montre une densité des professionnels de Santé toujours plus faible localement qu'au niveau régional. Le département semble sous-doté dans ce champ, notamment en ce qui concerne les *infirmiers* malgré les intentions d'embauche toujours croissantes depuis 2014.
- Dans le Var, 45 000 salariés travaillent dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale (hors *médecins, pharmaciens, dentistes*). Globalement, les effectifs de ces secteurs n'ont pas progressé contrairement aux autres départements. La plupart des métiers de la Santé ont vu leurs effectifs se réduire ou progresser moins vite qu'en région. Dans l'Action sociale, les effectifs des métiers d'*éducateurs* et d'*assistants de service social* se sont accrus, contrairement aux effectifs

de *moniteurs éducateurs* qui ont perdu plus d'un quart de leurs effectifs.

- Les trois principaux métiers des salariés du département sont les *infirmiers en soins généraux*, les *aides-soignants* et les *aides à domicile*. Parmi eux, seuls les *aides-soignants* ont vu leurs effectifs progresser depuis 2009.
- Les déclarations préalables à l'embauche soulignent qu'une part importante des nouveaux contrats est proposée pour une durée indéterminée. La part des CDI proposés atteint 28 % des contrats dans le secteur public de la santé (16 % en moyenne régionale).
- Six formations de la Santé et huit de l'Action sociale sont dispensées dans le département, rassemblant un peu plus de 2 500 formés (toutes années confondues).
- La sélection à l'entrée de ces formations est plutôt limitée sauf pour la formation d'*infirmiers diplômés d'État*. Les taux de réussite aux examens sont bons excepté pour le diplôme d'*ambulanciers* où seules 42 % des personnes présentes à l'examen ont été reçues. Par ailleurs, un taux d'interruption important est constaté dans la formation d'*éducateurs spécialisés*.

1. LE CONTEXTE GÉNÉRAL DU VAR

DÉMOGRAPHIE

POPULATION



DENSITÉ



INDICE DE VIEILLISSEMENT*



LES MOINS DE 20 ANS



LES 75 ANS ET PLUS



POPULATION SANS DIPLÔME



NAISSANCES

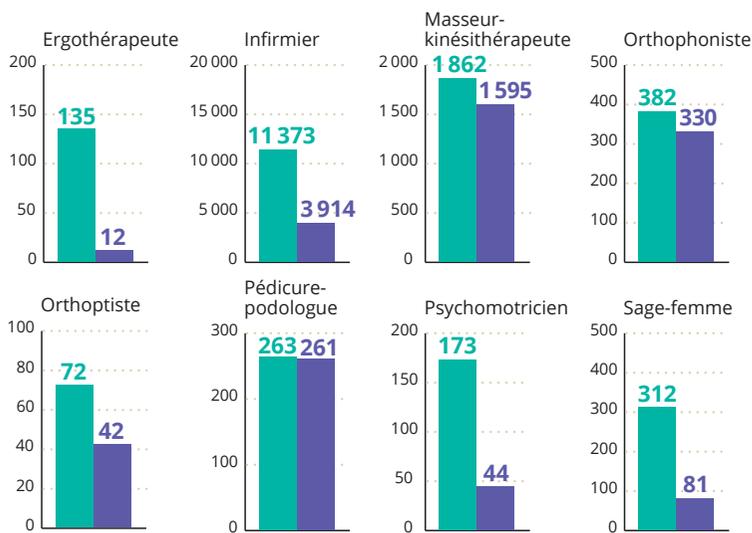


TAUX DE NATALITÉ



Source : Insee - RPLR 2012-2016, millésimé 2014 - Traitement Sirsé et ORM.
* Nbre de pers. de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

DÉMOGRAPHIE DES PROFESSIONNELLS



Source : Drees - Démographie des autres professions de santé (RPPS, Adeli), 2017 - Traitement ORM.
* Pour 100 000 habitants.

Département à densité de population assez faible, avec une part élevée des 75 ans et plus. La part de la population ayant recours aux prestations sociales (RSA ou APA) est néanmoins plus faible que celle de la région malgré ces caractéristiques démographiques. Le taux de chômage y est faible. On observe un taux important d'allocataires adultes handicapés. La densité d'infirmiers, sages-femmes et orthophonistes est bien en dessous de la moyenne régionale.

	Densité* département	Densité* région
Ergothérapeute	12,8	13,5
Infirmier	1 078,8	1 199,0
Masseur-kinésithérapeute	178,7	184,6
Orthophoniste	36,2	47,9
Orthoptiste	6,8	9,0
Pédicure-podologue	24,9	24,4
Psychomotricien	16,4	17,4
Sage-femme	152,3	162,4

PAUVRETÉ - PRÉCARITÉ - EXCLUSION

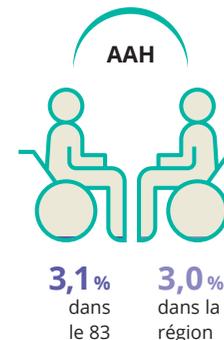
Taux de population couverte par le RSA (total en %)



Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 75 ans et plus (total en %)



Part des allocataires AAH dans la population des 20-64 ans (total en %)



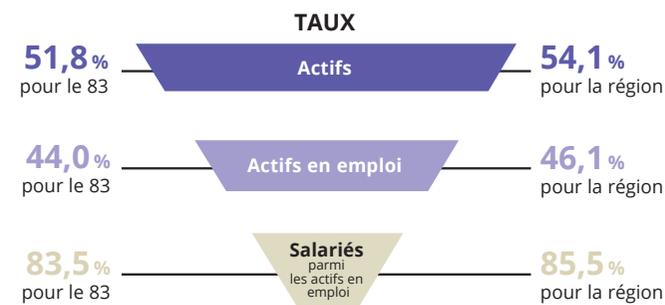
Nombre de places en établissements d'aide sociale à l'enfance pour 1 000 jeunes



Source : DRDJSCS - Panorama statistique Jeunesse Sports Cohésion sociale 2016.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Pour le 83 : **10,0 %** TAUX DE CHÔMAGE **10,4 %** pour la région



Source : Direccte - Synthèse conjoncturelle du département (avril 2018) et Chiffres-clés (2017).

2. L'EMPLOI

**TABLEAU 1 LE POIDS DES ÉTABLISSEMENTS
DANS LE VAR ET EN RÉGION**

Établissements	Var	Région	Répartition
Santé	10 044	50 992	8 %
Social	1 093	5 244	1 %
Total SASO	11 137	56 236	9 %
Autres secteurs	110 546	534 658	91 %
Total tous secteurs	121 683	590 894	100 %

Source : Insee - CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif), effectifs au 31.12.2013 - Traitement ORM.

Les établissements de Santé et de l'Action sociale représentent 9 % des établissements du Var (9 % en région, cf. tableau 1).

Les établissements de ces deux secteurs concentrent chacun 8 % des emplois du département, proportions similaires à celles du niveau régional.

**TABLEAU 2 LES PROJETS DE RECRUTEMENT
EN 2018 DANS LE VAR**

Métiers	Projets de recrutement	Difficultés à recruter	Emplois saisonniers
Aides-soignants	1 098	40 %	12 %
Éducateurs spécialisés	260	53 %	5 %
Infirmiers	492	20 %	12 %
Professionnels de l'Action sociale	93	65 %	0 %
Sages-femmes	< 5	0 %	0 %
Total tous projets du département	48 420	46 %	50 %

Source : Pôle emploi et Crédoc - Enquête besoins de main-d'œuvre (BMO) 2018 - Traitement ORM.

Dans le secteur de la Santé, les projets de recrutement sont en croissance depuis 2014 (excepté la pause de 2017 pour les *infirmiers*, cf. tableaux 2 et 3). Les employeurs ont continuellement embauché sur des emplois très majoritairement stables (12 % de contrats saisonniers pour les *infirmiers* comme pour les *aides-soignants*).

Les employeurs ne semblent pas rencontrer de difficultés de recrutement.

Dans le secteur de l'Action sociale, le métier d'*éducateurs spécialisés* est davantage recherché que l'an dernier par les employeurs. Ce n'est pas le cas des autres professionnels du secteur.

Globalement, les recrutements ont été fortement ralentis ces dernières années (au total, réduction d'un tiers des projets depuis 2014). Pourtant, les employeurs signalent des difficultés de recrutement pour ces métiers.

TABLEAU 3 L'ÉVOLUTION DES PROJETS DE RECRUTEMENT SASO PAR MÉTIERS DE 2014 À 2018 DU VAR

Métiers	2018	2017	2016	2015	2014
Aides-soignants	1 098	781	760	685	620
Éducateurs spécialisés	260	221	89	167	519
Infirmiers	492	199	355	268	210
Professionnels de l'Action sociale	93	194	17	59	31
Sages-femmes	< 5	-	-	-	-

Source : Pôle emploi et Crédoc – Enquêtes besoins de main-d'œuvre (BMO) de 2014 à 2018 – Traitement ORM.

TABLEAU 4 LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

DPAE 2016 Var	Nombre de contrats	Dont CDI	Part des CDI
Santé (privé)	23 344	1 301	6 %
Santé (public)	870	247	28 %
Total Santé	24 214	1 548	6 %
Action sociale (privé)	38 510	3 826	10 %
Action sociale (public)	1 564	81	5 %
Total Action sociale	40 074	3 907	10 %
Total Santé et Action sociale	64 288	5 455	8 %
Total tous secteurs	318 389	44 066	14 %

Source : Urssaf PACA, Acoiss – Déclarations préalables à l'embauche 2016 – Traitement ORM.

Dans l'ensemble, les employeurs du Var proposent un peu plus de CDI aux nouveaux salariés, dans la Santé comme dans l'Action sociale, par rapport au niveau régional (cf. tableau 4).

L'élément marquant dans les déclarations préalables à l'embauche du Var est la part plus élevée des embauches en CDI dans le secteur public de la Santé (sous contrat de travail privé), qui atteint 28 % contre 16 % en moyenne régionale.

TABEAU 5 LES EMPLOIS SALARIÉS DU VAR PAR MÉTIERS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

	Effectif total du département	Part des femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans et plus	Part des emplois stables	Part du temps complet	Évolution des effectifs du département 2009-2014	Évolution des effectifs de la région 2009-2014
Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)	108	44 %	0 %	89 %	0 %	89 %	- 44 %	- 59 %
Agents de services hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	5 220	86 %	14 %	33 %	42 %	63 %	- 8 %	+ 2 %
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	8 856	94 %	5 %	45 %	68 %	19 %	- 11 %	- 7 %
Aides médico-psychologiques	1 068	82 %	6 %	27 %	79 %	80 %	- 4 %	- 6 %
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	7 320	87 %	11 %	31 %	44 %	78 %	+ 20 %	+ 18 %
Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	1 140	24 %	6 %	15 %	86 %	89 %	+ 12 %	+ 1 %
Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	3 840	99 %	6 %	28 %	85 %	25 %	+ 7 %	+ 20 %
Assistants de service social	636	94 %	2 %	32 %	57 %	62 %	+ 56 %	+ 35 %
Autres spécialistes de la rééducation (salariés)	324	93 %	19 %	19 %	67 %	63 %	- 7 %	+ 32 %
Autres spécialistes de l'appareillage médical (salariés)	288	42 %	4 %	33 %	92 %	71 %	+ 26 %	+ 11 %
Auxiliaires de puériculture	1 284	100 %	10 %	20 %	37 %	74 %	+ 20 %	+ 25 %
Cadres de l'intervention socio-éducative	468	54 %	8 %	64 %	74 %	87 %	- 3 %	+ 5 %
Cadres infirmiers et assimilés	588	88 %	0 %	63 %	27 %	90 %	- 42 %	- 16 %
Conseillers en économie sociale et familiale	168	79 %	7 %	29 %	57 %	64 %	+ 17 %	+ 19 %
Éducateurs de jeunes enfants	324	100 %	11 %	30 %	33 %	63 %	+ 17 %	+ 23 %
Éducateurs spécialisés	1 776	80 %	7 %	21 %	41 %	81 %	+ 19 %	+ 1 %
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	252	52 %	0 %	52 %	81 %	76 %	+ 62 %	+ 49 %
Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)	552	74 %	4 %	48 %	65 %	76 %	+ 15 %	+ 23 %
Infirmiers en soins généraux, salariés	5 712	87 %	7 %	30 %	38 %	74 %	- 6 %	+ 10 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (salariés)	408	62 %	0 %	29 %	50 %	76 %	+ 42 %	+ 39 %
Moniteurs éducateurs	684	68 %	4 %	21 %	67 %	84 %	- 36 %	- 21 %
Opticiens lunetiers et audioprothésistes (salariés)	288	54 %	25 %	8 %	88 %	92 %	0 %	- 3 %
Préparateurs en pharmacie	1 896	92 %	11 %	18 %	84 %	68 %	+ 10 %	+ 13 %
Puéricultrices	156	100 %	0 %	23 %	8 %	69 %	- 28 %	- 9 %
Sages-femmes (salariées)	384	100 %	3 %	41 %	19 %	56 %	+ 78 %	+ 9 %
Techniciens médicaux	1 164	73 %	10 %	25 %	60 %	87 %	+ 9 %	+ 10 %
Total	44 904	86 %	8 %	32 %	56 %	59 %	0 %	+ 7 %

Source : Insee - DADS 2014, fichier salariés - Traitement ORM.

Les métiers de la Santé et de l'Action sociale rassemblent près de 45 000 emplois salariés dans le Var (cf. tableau 5). Près de la moitié des effectifs se concentrent sur trois métiers : les *aides à domicile*, *aides ménagères*, *travailleuses familiales* (20 %), les *aides-soignants* (16 %) et les *infirmiers en soins généraux* (13 %). Parmi ces métiers, seuls les *aides-soignants* ont vu leurs effectifs progresser depuis 2009. Les *aides à domicile* ont perdu davantage d'emplois salariés (en proportion) que

ce qui est observé en région alors que la part de personnes âgées est la plus élevée de la région (- 11 % contre - 7 %).

Dans l'Action sociale, les emplois d'*éducateurs* (dans leur ensemble) et d'*assistants de service social* ont augmenté de manière plus significative qu'en région. À l'inverse, les *moniteurs éducateurs* ont perdu plus d'un tiers de leurs effectifs.

3. LES EFFECTIFS EN FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ EN 2016

Les six formations de la Santé (cf. tableau 6) et les huit formations de l'Action sociale (cf. tableau 7) rassemblent plus de 2 500 formés (toutes années de formations confondues). La sélectivité à l'entrée est plutôt limitée sauf pour accéder à la formation d'*infirmiers diplômés d'État* où il y a

près de cinq candidats pour une place en formation. Les taux de réussite sont très bons excepté pour l'examen d'*ambulancier* où moins d'un candidat sur deux a été reçu en 2016.

TABLEAU 6 LES FORMATIONS DE LA SANTÉ DU VAR

	Effectifs toutes années de formation confondues	Effectifs d'apprentis	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil ou aux quotas en 1 ^{re} année ¹	Effectifs en 1 ^{re} année de formation en 2016	Part des femmes en 1 ^{re} année	Nombre de présentés en 2016	Nombre de reçus en 2016	Part des reçus sur le nombre de présentés	Part des interruptions (hors reports) sur les effectifs toutes années confondues	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*
Niveau V										
Aide-soignant	499	34	406	499	90 %	469	447	95 %	2 %	1,6
Ambulancier	104	-	100	104	30 %	236	100	42 %	1 %	1,8
Auxiliaire de puériculture	124	-	120	124	99 %	85	85	100 %	4 %	2,2
Niveau III										
Psychomotricien	119	-	40	40	88 %	39	39	100 %	1 %	1,1
Niveau II										
Ergothérapeute	94	-	30	30	83 %	26	26	100 %	1 %	1,1
Infirmier diplômé d'État	1 077	11	336	350	80 %	345	324	94 %	2 %	4,6
Total Santé	2 017	45	1 032	1 147	82 %	1 200	1 021	85 %	2 %	2,0

¹ Source : Conseil régional – Année 2016 – Traitement ORM.

Source : Drees – Enquêtes Écoles et Élèves 2014 et 2016 – Traitement ORM.

* Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats. Ainsi, pour la formation d'aide-soignant, il y a 1,6 candidat pour une place en formation.

TABLEAU 7 LES FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE DU VAR

	Effectifs toutes années de formation confondues	Effectifs d'apprentis	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil ou aux quotas en 1 ^{re} année ¹	Effectifs en 1 ^{re} année de formation en 2016	Part des femmes en 1 ^{re} année	Nombre de présentés en 2016	Nombre de reçus en 2016	Part des reçus sur le nombre de présentés	Part des interruptions (hors reports) sur les effectifs toutes années confondues	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*
Niveau V										
Accompagnant éducatif et social ²	45	-	92	45	83 %	-	-	-	-	-
Aide médico-psychologique	90	-	-	74	96 %	103	96	93 %	1 %	2,0
Assistant familial	43	-	-	15	80 %	15	11	73 %	0 %	1,0
Auxiliaire de vie sociale	0	-	-	0	-	23	22	96 %	-	-
Niveau IV										
Moniteur éducateur	72	21	30	41	68 %	40	40	100 %	0 %	1,8
Niveau III										
Assistant de service social	106	-	45	35	86 %	20	14	70 %	0 %	2,1
Éducateur spécialisé	135	8	40	39	74 %	38	36	95 %	9 %	2,3
Niveau II										
Caferuis	33	-	-	22	77 %	14	13	93 %	0 %	1,1
Total Action sociale	524	29	207	271	83 %	253	232	92 %	3 %	1,9

¹ Source : Conseil régional – Année 2016 – Traitement ORM.

² Nouveaux diplômés depuis septembre 2016. Regroupe les diplômés d'aide médico-psychologique et d'auxiliaire de vie sociale.

Source : Drees – Enquêtes Écoles et Élèves 2014 et 2016 – Traitement ORM.

* Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats. Ainsi, pour la formation d'aide médico-psychologique, il y a deux candidats pour une place en formation.

06

VAUCLUSE

L'ESSENTIEL

- Ce département à faible densité de population enregistre un taux de natalité et une proportion de jeunes de moins de 20 ans très élevés (2^e de la région après les Bouches-du-Rhône).
- Il concentre les problématiques sociales de chômage, précarité et pauvreté ainsi que la proportion la plus importante de personnes sans diplôme. Le taux de personnes ayant recours au RSA est d'ailleurs très élevé. Le taux de chômage atteint 11,6% (10,4% en moyenne régionale). Le taux d'actifs en emploi est lui aussi en dessous du taux de la région.
- La démographie des actifs en emploi souligne une plus faible présence de professionnels de Santé localement. Toutes les densités sont inférieures à la moyenne régionale



sauf en ce qui concerne les *sages-femmes* et les *ergothérapeutes*.

- Dans le Vaucluse, 21 200 salariés travaillent dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale. L'emploi salarié a davantage progressé dans le département (14% contre 7% en région), depuis 2009. Dans la Santé, seuls les *agents de services hospitaliers* et les *cadres infirmiers* ont connu une baisse de leurs effectifs. Il en est de même pour les *moniteurs éducateurs* et les *aides à domicile* du Secteur de l'Action sociale.
- Cinq métiers concentrent plus des deux tiers des emplois salariés des secteurs dans le département : les *aides à domicile*, les *agents de services hospitaliers*, les *aides-soignants* (44% à eux trois), les *infirmiers en soins généraux* et les *assistantes maternelles*.

• Globalement, les besoins de main-d'œuvre dans la Santé et plus encore dans l'Action sociale se sont fortement accrus ces dernières années. Selon le ressenti des employeurs, cet accroissement s'est accompagné de difficultés de recrutement.

• Seules quatre formations de la Santé sont dispensées dans le département. L'ensemble des formations de la Santé et du Social rassemble environ 1 500 formés (toutes années de formation confondues). Les organismes de formation de l'Action sociale sont très présents dans le département. Le Vaucluse semble être un territoire d'accueil des futurs professionnels des départements voisins (Drôme, Gard et nord des Bouches-du-Rhône).

• Cette attractivité entraîne une sélectivité plus sévère à l'entrée en formations sociales, notamment pour accéder aux formations d'éducateurs (*éducateurs spécialisés* et *éducateurs de jeunes enfants*), où il y a jusqu'à dix candidats pour une place en formation. Les taux de réussite aux examens sont globalement un peu plus faibles que ceux observés en région.

1. LE CONTEXTE GÉNÉRAL DU VAUCLUSE

DÉMOGRAPHIE

POPULATION



DENSITÉ



INDICE DE VIEILLISSEMENT*



LES MOINS DE 20 ANS



LES 75 ANS ET PLUS



POPULATION SANS DIPLÔME



NAISSANCES

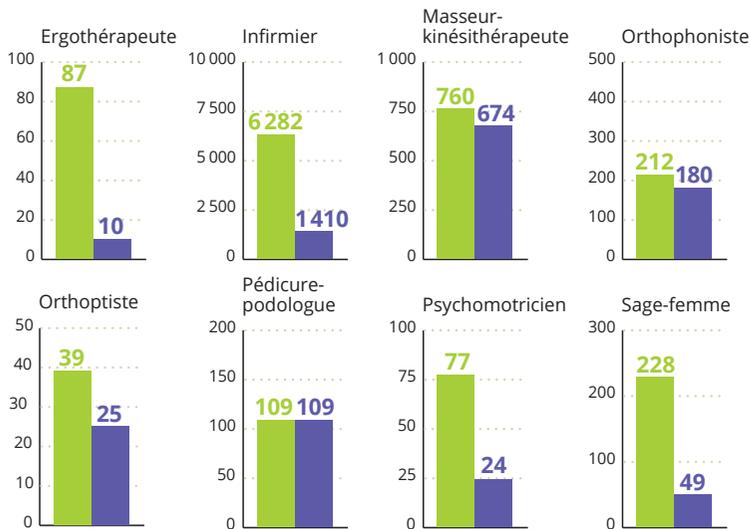


TAUX DE NATALITÉ



Source : Insee - RPLR 2012-2016, millésimé 2014 - Traitement Sirsé et ORM.
* Nbre de pers. de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

DÉMOGRAPHIE DES PROFESSIONNELLS

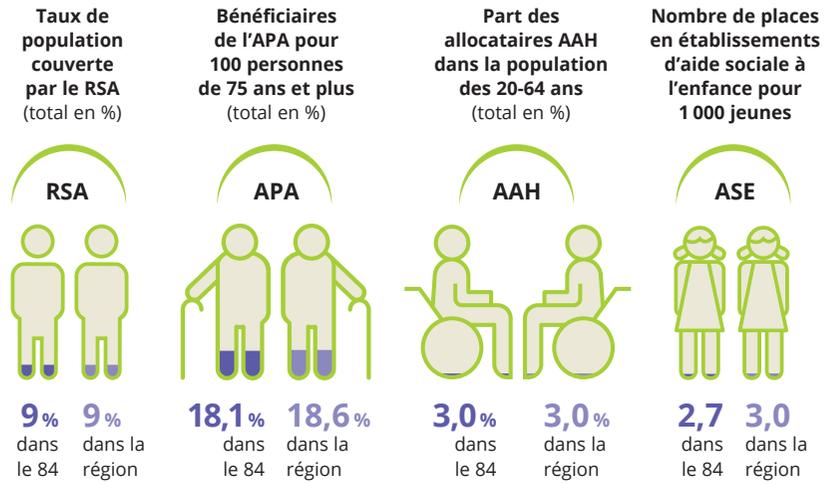


Source : Drees - Démographie des autres professions de santé (RPPS, Adeli), 2017 - Traitement ORM.
* Pour 100 000 habitants.

Département à faible densité de population, mais avec un taux de natalité et une part des jeunes très élevés. Il semble s'y concentrer des problèmes sociaux de type chômage élevé, part très importante de non-diplômés et faible taux d'actifs en emploi. Il n'est globalement pas très bien doté en professionnels de Santé, excepté pour les métiers de *sages-femmes* et d'*ergothérapeutes*.

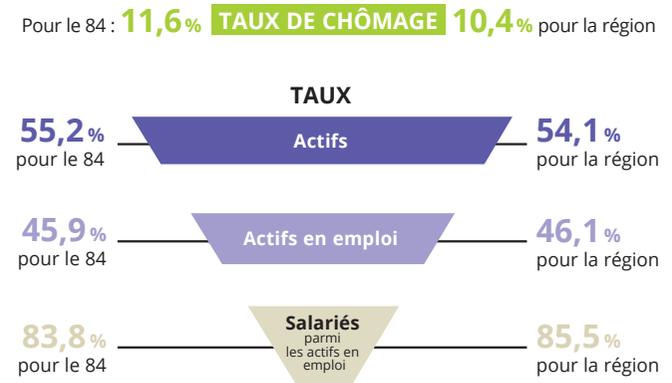
	Densité* département	Densité* région
Ergothérapeute	15,6	13,5
Infirmier	1 124,3	1 199,0
Masseur-kinésithérapeute	137,0	184,6
Orthophoniste	37,9	47,9
Orthoptiste	7,0	9,0
Pédicure-podologue	19,5	24,4
Psychomotricien	13,8	17,4
Sage-femme	196,0	162,4

PAUVRETÉ - PRÉCARITÉ - EXCLUSION



Source : DRDJSCS - Panorama statistique Jeunesse Sports Cohésion sociale 2016.

MARCHÉ DU TRAVAIL



Source : Direccte - Synthèse conjoncturelle du département (avril 2018) et Chiffres-clés (2017).

2. L'EMPLOI

TABLEAU 1 LE POIDS DES ÉTABLISSEMENTS DANS LE VAUCLUSE ET EN RÉGION

Établissements	Vaucluse	Région	Répartition
Santé	4 926	50 992	7 %
Social	600	5 244	1 %
Total SASO	5 526	56 236	8 %
Autres secteurs	60 366	534 658	92 %
Total tous secteurs	65 892	590 894	100 %

Source : Insee - CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif), effectifs au 31.12.2013 - Traitement ORM.

Les établissements de la Santé et de l'Action sociale représentent 8 % des établissements du Vaucluse (9 % en région, cf. tableau 1).

Les données sur l'emploi ont été regroupées pour les départements 04, 05 et 84. Les établissements du secteur Santé et Action sociale concentrent 14 % de l'emploi total de ces trois départements (15 % en région).

TABLEAU 2 LES PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2018 DANS LE VAUCLUSE

Métiers	Projets de recrutement	Difficultés à recruter	Emplois saisonniers
Aides-soignants	1 174	72 %	9 %
Éducateurs spécialisés	723	64 %	2 %
Infirmiers	514	28 %	6 %
Professionnels de l'Action sociale	40	90 %	20 %
Sages-femmes	5	0 %	0 %
Total tous projets du département	38 913	43 %	52 %

Source : Pôle emploi et Crédoc - Enquête besoins de main-d'œuvre (BMO) 2018 - Traitement ORM.

Les besoins de main-d'œuvre dans la Santé se sont fortement accentués ces dernières années, multipliant par quatre les intentions d'embauche entre 2014 et 2018 (cf. tableaux 2 et 3). Ceci est valable aussi bien pour les *aides-soignants* que pour les *infirmiers*. Les postes proposés sont très largement des emplois stables. Pour ce secteur, c'est le département le plus dynamique, en termes d'embauche, de la région. Ceci explique sans doute les difficultés de recrutement ressenties de façon beaucoup plus prononcée par les employeurs locaux.

Les intentions d'embauche dans l'Action sociale ont également été conséquentes pour le métier d'*éducateurs spécialisés*. Ces projets sont orientés vers des emplois stables. Ils s'accompagnent, là encore, de difficultés de recrutement. C'est le deuxième département le plus dynamique en termes de projets pour ce métier (excepté les Bouches-du-Rhône).

Les emplois proposés dans le secteur privé (Santé ou Action sociale) sont moins souvent en CDI que dans le reste de la région, ce qui n'est pas le cas pour les postes nouvellement proposés dans le secteur public de la Santé (cf. tableau 4).

**TABLEAU 3 L'ÉVOLUTION DES PROJETS DE RECRUTEMENT SASO
PAR MÉTIERS DE 2014 À 2018 DU VAUCLUSE**

Métiers	2018	2017	2016	2015	2014
Aides-soignants	1 174	861	420	278	312
Éducateurs spécialisés	723	699	201	92	57
Infirmiers	514	206	208	172	116
Professionnels de l'Action sociale	40	53	40	30	52
Sages-femmes	5	-	-	-	-

Source : Pôle emploi et Crédoc – Enquêtes besoins de main-d'œuvre (BMO) de 2014 à 2018 – Traitement ORM.

**TABLEAU 4 LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE
DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE**

DPAE 2016 Vaucluse	Nombre de contrats	Dont CDI	Part des CDI
Santé (privé)	8 210	676	8 %
Santé (public)	784	85	11 %
Total Santé	8 994	761	8 %
Action sociale (privé)	17 177	1 281	7 %
Action sociale (public)	1 145	55	5 %
Total Action sociale	18 322	1 336	7 %
Total Santé et Action sociale	27 316	2 097	8 %
Total tous secteurs	177 099	23 750	13 %

Source : Urssaf PACA, Acoiss – Déclarations préalables à l'embauche 2016 – Traitement ORM.

Les emplois salariés dans le Vaucluse

Dans le Vaucluse, 21 200 salariés travaillent dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale (cf. tableau 5). L'emploi salarié a davantage progressé dans le département (14 % contre 7 % en région), depuis 2009.

Cinq métiers concentrent plus des deux tiers des emplois salariés des secteurs dans le département : les *aides à domicile*, les *agents de services hospitaliers*, les *aides-soignants* (44 % à eux trois), les *infirmiers en soins généraux* et les *assistantes maternelles*.

TABLEAU 5 LES EMPLOIS SALARIÉS DU VAUCLUSE PAR MÉTIERS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

	Effectif total du département	Part des femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans et plus	Part des emplois stables	Part du temps complet	Évolution des effectifs du département 2009-2014	Évolution des effectifs de la région 2009-2014
Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)	48	25 %	0 %	75 %	0 %	75 %	+ 33 %	- 59 %
Agents de services hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	3 144	85 %	15 %	34 %	28 %	58 %	- 3 %	+ 2 %
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	3 264	97 %	9 %	37 %	69 %	17 %	- 7 %	- 7 %
Aides médico-psychologiques	564	72 %	11 %	19 %	66 %	79 %	+ 4 %	- 6 %
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	3 012	91 %	8 %	28 %	37 %	68 %	+ 28 %	+ 18 %
Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	660	31 %	7 %	24 %	64 %	89 %	+ 17 %	+ 1 %
Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	2 376	99 %	4 %	37 %	86 %	17 %	+ 36 %	+ 20 %
Assistants de service social	396	91 %	3 %	27 %	61 %	64 %	+ 83 %	+ 35 %
Autres spécialistes de la rééducation (salariés)	228	89 %	11 %	26 %	58 %	53 %	+ 90 %	+ 32 %
Autres spécialistes de l'appareillage médical (salariés)	84	57 %	14 %	0 %	86 %	86 %	0 %	+ 11 %
Auxiliaires de puériculture	684	100 %	14 %	19 %	23 %	67 %	+ 84 %	+ 25 %
Cadres de l'intervention socio-éducative	288	63 %	0 %	33 %	79 %	79 %	+ 4 %	+ 5 %
Cadres infirmiers et assimilés	288	96 %	0 %	54 %	17 %	83 %	- 31 %	- 16 %
Conseillers en économie sociale et familiale	120	80 %	10 %	20 %	90 %	80 %	+ 25 %	+ 19 %
Éducateurs de jeunes enfants	108	100 %	11 %	33 %	22 %	67 %	+ 13 %	+ 23 %
Éducateurs spécialisés	1 020	78 %	7 %	33 %	42 %	81 %	+ 9 %	+ 1 %
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	132	36 %	0 %	45 %	64 %	82 %	+ 450 %	+ 49 %
Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)	192	81 %	0 %	44 %	50 %	56 %	+ 45 %	+ 23 %
Infirmiers en soins généraux (salariés)	2 472	85 %	8 %	25 %	29 %	67 %	+ 15 %	+ 10 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (salariés)	84	29 %	14 %	43 %	57 %	57 %	+ 133 %	+ 39 %
Moniteurs éducateurs	216	78 %	11 %	33 %	67 %	56 %	- 45 %	- 21 %
Opticiens lunetiers et audioprothésistes (salariés)	108	44 %	11 %	11 %	78 %	67 %	+ 13 %	- 3 %
Préparateurs en pharmacie	1 056	97 %	9 %	14 %	76 %	64 %	+ 49 %	+ 13 %
Puéricultrices	84	100 %	0 %	14 %	0 %	57 %	0 %	- 9 %
Sages-femmes (salariées)	168	100 %	7 %	14 %	29 %	79 %	+ 75 %	+ 9 %
Techniciens médicaux	384	91 %	6 %	19 %	56 %	72 %	+ 28 %	+ 10 %
Total	21 180	87 %	8 %	30 %	51 %	54 %	+ 14 %	+ 7 %

Source : Insee - DADS 2014, fichier salariés - Traitement ORM.

Dans la Santé, l'emploi a progressé sur l'ensemble des métiers sauf pour les *agents de services hospitaliers* et les *cadres infirmiers*. Dans l'Action sociale, tous les métiers ont aussi vu leurs effectifs s'accroître excepté ceux des *moniteurs éducateurs* et des *aides*

à domicile. Les intentions d'embauche ont en effet été conséquentes, notamment pour les *éducateurs spécialisés* et les *assistants de service social*, croissance plus forte qu'au niveau régional.

3. LES EFFECTIFS EN FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ EN 2016

TABLEAU 6 LES FORMATIONS DE LA SANTÉ DU VAUCLUSE

	Effectifs toutes années de formation confondues	Effectifs d'apprentis	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil ou aux quotas en 1 ^{re} année ¹	Effectifs en 1 ^{re} année de formation en 2016	Part des femmes en 1 ^{re} année	Nombre de présentés en 2016	Nombre de reçus en 2016	Part des reçus sur le nombre de présentés	Part des interruptions (hors reports) sur les effectifs toutes années confondues	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*
Niveau V										
Aide-soignant	315	-	309	315	88 %	309	280	91 %	5 %	2,3
Ambulancier	114	-	100	114	41 %	103	94	91 %	0 %	1,9
Auxiliaire de puériculture	57	-	50	57	100 %	31	31	100 %	2 %	4,2
Niveau II										
Infirmier diplômé d'État	486	< 5	150	152	81 %	137	129	94 %	3 %	1,9
Total Santé	972	< 5	609	638	79 %	580	534	92 %	3 %	2,3

¹ Source : Conseil régional – Année 2016 – Traitement ORM.

Source : Drees – Enquêtes Écoles et Élèves 2014 et 2016 – Traitement ORM.

* Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats. Ainsi, pour la formation d'aide-soignant, il y a 2,3 candidats pour une place en formation.

Seules quatre formations de la Santé sont dispensées dans le département alors que l'on compte neuf formations dans l'Action sociale. Elles rassemblent environ 1 500 formés (cf. tableaux 6 et 7).

TABLEAU 7 LES FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE DU VAUCLUSE

	Effectifs toutes années de formation confondues	Effectifs d'apprentis	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil ou aux quotas en 1 ^{re} année ¹	Effectifs en 1 ^{re} année de formation en 2016	Part des femmes en 1 ^{re} année	Nombre de présentés en 2016	Nombre de reçus en 2016	Part des reçus sur le nombre de présentés	Part des interruptions (hors reports) sur les effectifs toutes années confondues	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*
Niveau V										
Accompagnant éducatif et social ²	-	-	75	-	-	-	-	-	-	-
Aide médico-psychologique	91	-	-	52	98 %	94	81	86 %	1 %	2,1
Auxiliaire de vie sociale	13	-	-	13	85 %	29	28	97 %	0 %	1,7
Niveau IV										
Moniteur éducateur	95	17	36	46	83 %	46	36	78 %	5 %	6,9
Niveau III										
Assistant de service social	81	-	25	28	100 %	28	26	93 %	1 %	3,7
Conseiller en économie sociale familiale	16	-	-	16	100 %	20	13	65 %	0 %	1,8
Éducateur de jeunes enfants	40	-	20	20	95 %	0	0		0 %	9,6
Éducateur spécialisé	102	10	37	23	78 %	43	35	81 %	2 %	10,0
Niveau II										
Caferuis	97	-	10	97	66 %	80	41	51 %	7 %	1,1
Total Action sociale	535	27	203	295	83 %	340	260	76 %	3 %	4,0

¹ Source : Conseil régional – Année 2016 – Traitement ORM.

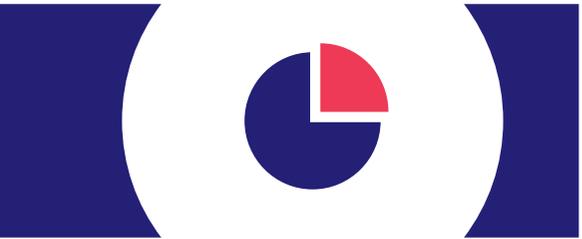
² Nouveaux diplômés depuis septembre 2016. Regroupe les diplômés d'aide médico-psychologique et d'auxiliaire de vie sociale.

Source : Drees – Enquêtes Écoles et Élèves 2014 et 2016 – Traitement ORM.

* Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté (ou pas) à intégrer une formation. Il est calculé comme suit : nombre de candidats/nombre de personnes admises en formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats. Ainsi, pour la formation d'aide médico-psychologique, il y a 2,1 candidats pour une place en formation.

Le Vaucluse constitue sans doute un département d'accueil pour les candidats des départements alpins qui n'ont pu suivre une formation de l'Action sociale sur leur territoire. Cela se manifeste par une sélection plus sévère à l'entrée des formations, les taux de pression sont plus

élevés pour les éducateurs (*éducateurs de jeunes enfants*, avec une place pour dix candidats, et *moniteurs éducateurs*), les *assistants de service social*. Les taux de réussite sont globalement un peu plus faibles que ceux observés en région.



SANTÉ ET ACTION SOCIALE, SECTEURS PHARES EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

ÉTAT DES LIEUX EMPLOI-FORMATION DANS LES SIX DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION

La Santé et l'Action sociale sont-ils toujours les secteurs phares de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur ? Comment se caractérisent les emplois, les contingents de formés ? Observe-t-on des évolutions différentes entre ces deux secteurs ?

Santé et Action sociale restent prépondérants dans l'économie régionale, occupant 15 % des actifs en emploi. Entre 2009 et 2014, ces secteurs ont connu une croissance plus forte que celle enregistrée pour l'ensemble des secteurs d'activité de Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Cette situation régionale masque des inégalités territoriales. Les départements ne connaissent pas les mêmes évolutions économiques et sociales et ne sont pas dotés de façon similaire en termes d'emploi et de capacité de formation dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale. Une déclinaison des informations au niveau départemental est ainsi pertinente dans un souci d'opérationnalité pour les acteurs en charge de l'emploi et de la formation dans ces secteurs.

En 2016, plus de 17 700 personnes ont préparé un diplôme de la Santé ou de l'Action sociale, dont un peu plus de la moitié en première année de formation. Les effectifs sont en légère hausse depuis 2014. Cette tendance masque des réalités différentes selon les filières. L'augmentation des effectifs de première année dans les formations de la Santé s'oppose à une réduction des effectifs dans l'Action sociale, qui voit ses effectifs décroître depuis plusieurs années.

CETTE PUBLICATION A ÉTÉ COMMANDITÉE PAR



Observatoire Régional des Métiers

41, la Canebière - 13001 Marseille - Tél. 04 96 11 56 56 - Fax 04 96 11 56 59 - E-mail info@orm-paca.org
Retrouvez l'ensemble de nos publications en ligne sur : www.orm-paca.org